



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**36<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 25 octobre 2013, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

Président : M. Ashe

(Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M<sup>me</sup> Mesquita Borges (Timor-Leste), Vice-Présidente, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## Points 63 et 13 de l'ordre du jour

### Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

**Rapport du Secrétaire général (A/68/222)**

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Rapport du Secrétaire général (A/68/220)**

### 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :

J'ai maintenant l'honneur de donner lecture d'une déclaration au nom du Président de l'Assemblée générale, S. E. l'Ambassadeur John Ashe.

« C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue aux membres à ces débats importants, en particulier celui consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui nous offre en effet une occasion opportune de faire le bilan de nos efforts collectifs pour fournir au NEPAD un appui international et constitue un bon moyen de conclure la Semaine Afrique-NEPAD de cette année.

À de nombreux égards, les temps sont favorables pour le continent africain et il convient de commencer par prendre note de certains progrès intervenus sur le continent. Les spécialistes s'accordent maintenant à penser que l'Afrique présente les perspectives de croissance économique les plus prometteuses dans le monde, l'Afrique subsaharienne étant la deuxième région à connaître la plus forte croissance. Sur tout le continent, nous observons des progrès notables en matière de gouvernance politique, un certain nombre d'élections laissant espérer une stabilité pour l'avenir. De nombreux pays peuvent également s'enorgueillir d'avoir réalisé récemment des avancées dans les domaines de la paix et de la sécurité, et nous espérons que les pays qui continuent d'être en difficulté suivront bientôt ces exemples. Même si on ne peut nier que le continent africain doit faire face

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-53027(F)



Document adapté

Merci de recycler



à des problèmes, les Africains et les dirigeants africains sont plus que jamais prêts à s'y attaquer tandis qu'ils continuent de mobiliser leurs forces productives et de manifester une solidarité de plus en plus forte.

Aujourd'hui, alors que nous évaluons l'appui international fourni au NEPAD, nous pouvons également prendre acte des efforts de coopération de l'Afrique en vue de s'attaquer à ces problèmes communs. Le NEPAD, lancé en 2001, est un succès. Grâce à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – aujourd'hui Union africaine – l'Afrique s'est dotée d'un mécanisme facilitant l'adoption d'une approche cohérente face aux défis qu'elle doit relever et aux perspectives qui s'offrent à elle. Elle a choisi ce type de coordination stratégique et progressive comme moyen efficace d'atteindre ses objectifs dans les domaines de la paix et de la sécurité ainsi que du développement socioéconomique. L'année 2013 marquant le cinquantième anniversaire de la création de l'OUA, je félicite vivement les Africains à l'occasion de cet événement important.

Le NEPAD demeure un cadre solide pour le développement socioéconomique panafricain et le modèle de référence pour la promotion du développement sur le continent africain. Le dernier rapport du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international fourni au NEPAD (A/68/222), indique que des progrès importants ont été faits. Je salue ces avancées et les engagements pris par l'Afrique en matière dans les domaines de l'infrastructure, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'enseignement primaire et, surtout, en ce qui concerne l'intensification des efforts en vue de la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui n'ont pas encore été atteints.

Le continent peut également s'enorgueillir à juste titre de la mise en place du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui est devenu une composante clef du NEPAD et fête ses 10 ans cette année. Dans le cadre de ce mécanisme, les pays africains ont pris l'engagement de promouvoir la bonne gouvernance sous tous ses aspects – dans le secteur privé et aux niveaux

politique et économique. Avec plus de 30 pays africains ayant volontairement adhéré au MAEP, le continent montre clairement qu'il est attaché à la bonne gouvernance, à la transparence et aux principes démocratiques. Alors que nous célébrons ce moment historique, je voudrais encourager les pays de la région à maintenir cette dynamique et à consolider les acquis par le biais du MAEP. Ce processus d'examen est indispensable à la promotion des pratiques de bonne gouvernance entre les pairs.

Le NEPAD étant d'une importance extrêmement critique pour le développement socioéconomique panafricain, il est primordial que la communauté internationale continue d'établir des partenariats avec les pays africains et l'Union africaine en vue de sa mise en œuvre et afin de réduire les problèmes de développement que connaît le continent. On ne saurait trop souligner l'importance de cet appui qui est capital pour le succès général de ce programme. Nombre de pays ayant été touchés par la récession économique et financière mondiale récente, les partenaires internationaux doivent continuer à travailler avec les pays africains afin d'assurer que les engagements pris au titre du NEPAD se transforment en résultats concrets sur le terrain.

L'ONU est un partenaire à part entière du NEPAD, engagé dans la réalisation de ses objectifs. Je tiens à saluer les efforts continus déployés par l'ONU, et en particulier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, pour favoriser la pleine mise en œuvre du programme. En ma qualité de Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, je m'engage à continuer à promouvoir une bonne relation de travail entre l'Assemblée générale et les États de l'Union africaine, ainsi qu'avec les partenaires internationaux, pour veiller à ce que le NEPAD occupe une place hautement prioritaire dans l'ordre du jour de l'Assemblée.

J'espère également que plusieurs des débats thématiques et des réunions prescrites de l'Assemblée générale apporteront d'importantes contributions au NEPAD – comme par exemple les réunions sur les contributions de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de la technologie de l'information et de la communication au programme de développement pour l'après-2015

et le débat thématique de haut niveau sur la promotion de l'investissement en Afrique et son rôle de catalyseur pour le développement du continent.

J'ai commencé mes observations en mettant l'accent sur les grandes réalisations et je termine en rappelant les défis qui restent à relever. Il est généralement admis que nombre de pays ne vont sans doute pas réaliser la plupart des OMD d'ici la date butoir de 2015. D'ici là, nous devons accélérer nos efforts et rallier la volonté politique nécessaire. Et tandis que nous préparons le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale devra examiner la façon dont ce programme concerne l'Afrique. Les priorités de l'Afrique en matière de développement, telles que clairement inscrites dans le NEPAD, doivent être habilement incorporées dans le nouveau programme de développement.

Je forme l'espoir sincère que le présent débat sera une manifestation énergique d'appui et de solidarité. Continuons, en tant que communauté internationale unie, de définir les moyens pratiques d'appliquer avec succès le NEPAD et d'introduire de véritables changements pour les peuples du continent.»

**Mme Kaur (Inde)** (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'abord de féliciter S. E. M. John Ashe pour son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons un plein succès et l'assurons de notre entière coopération.

J'ai l'honneur de participer aujourd'hui au débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sur la promotion de la paix et du développement en Afrique, y compris la lutte contre le paludisme. Permettez-moi également d'exprimer toute notre gratitude au Secrétaire général pour ses rapports opportuns et très instructifs sur les points de l'ordre du jour à l'examen aujourd'hui (A/68/220 et A/68/222).

Symbole de l'esprit panafricain, le NEPAD, qui accorde une grande priorité aux infrastructures, à l'agriculture et à la gouvernance, est effectivement en bonne voie de réaliser la vision d'un continent africain intégré, prospère et pacifique.

L'Inde salue les progrès réalisés par l'Afrique dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD au cours de la dernière décennie, grâce à des initiatives

plurisectorielles dans l'agriculture, les infrastructures, la santé, l'éducation, la science, la technologie de l'information et l'environnement. Toutefois, en dépit de ces avancées, le continent africain a encore de graves défis à relever avant de pouvoir réaliser un développement global et une prospérité générale. La pauvreté extrême, la faim, une nutrition inadéquate, les conflits et autres maux continuent d'entraver l'énorme potentiel des Africains. Il importe donc de reconnaître que l'Afrique et ses partenaires extérieurs devront faire montre d'un engagement inébranlable accompagné d'actions résolues pour répondre aux besoins et relever les défis du continent en matière de développement.

Comme l'a signalé le Secrétaire général dans son rapport (A/68/222), le montant total de l'aide publique au développement a décliné, passant de 133,7 milliards de dollars en 2011 à 125,9 milliards de dollars en 2012. Le rapport indique également que la croissance moyenne, bien que forte de 6,6 %, n'était ni sans exclusivité ni durable. La persistance d'un chômage élevé menace de saper les acquis réalisés récemment dans le domaine du développement social et d'annuler les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il s'avère donc impératif pour la communauté internationale de continuer à accorder un appui énergique à l'Afrique par le biais de la coopération, notamment le transfert de technologie, les ressources et un environnement international porteur, et de remédier sans tarder au fossé qui sépare les engagements pris de leur concrétisation. En cette époque d'incertitude politique et de récession économique, il est plus indispensable que jamais que les partenaires de développement du continent maintiennent le cap et aident les pays africains à atteindre leurs objectifs de développement.

Le partenariat Inde-Afrique repose sur des bases historiques solides. Au cours des décennies, il est devenu l'un des partenariats les plus productifs et les plus durables. Pour le peuple indien, l'Afrique est le lieu où a commencé le combat du père de la nation, le mahatma Gandhi, et nos liens restent solidement ancrés dans l'histoire de notre solidarité contre le colonialisme et l'apartheid. Nos relations avec l'Afrique ont beaucoup évolué depuis et aujourd'hui, nous avons mis en place un nouveau type de partenariat sous la forme du Sommet du Forum Inde-Afrique. Ce partenariat fondé sur le respect mutuel tient compte de la vision et des priorités de nos sœurs et de nos frères africains.

L'Inde et l'Afrique sont déterminées à poursuivre les idéaux de la gouvernance démocratique au sein de sociétés multiculturelles et plurilingues, ainsi qu'un développement sans exclusive pour le bien de leurs populations. Le 6 septembre à New Delhi, l'Inde et l'Union africaine ont lancé un Plan d'action du cadre de coopération renforcé. L'Inde s'est engagée à aider l'Afrique, notamment dans le domaine des ressources humaines et du renforcement des capacités institutionnelles, de l'éducation, des sciences et de la technologie, de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire, de la croissance industrielle, y compris pour ce qui est des petites et moyennes entreprises, du secteur de la santé, des infrastructures et de la technologie de l'information et de la communication. Ces activités sont mises en œuvre directement avec les États Membres en consultations étroites avec les communautés économiques régionales, la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD. L'Inde accorde également un financement préférentiel au développement des infrastructures économiques. Au cours de la dernière décennie, 170 lignes de crédit, d'un montant de 9,7 milliards de dollars, ont été allouées, dont 5,8 milliards de dollars aux pays africains.

Ces dernières décennies, les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique ont connu une augmentation spectaculaire, de 997 millions de dollars en 1991 à plus de 70 milliards de dollars en 2012. L'objectif visé pour 2015 est de 90 milliards de dollars. Il est tout à fait possible de l'améliorer et de le diversifier en déployant des efforts coordonnés et soutenus. L'Inde apporte aussi un appui actif aux initiatives africaines en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent. À cet égard, plus de 6 500 soldats indiens participent à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans diverses régions d'Afrique.

Nous pouvons tirer des enseignements précieux de l'expérience des autres en matière de développement. Nous avons réorienté nos liens d'amitié traditionnels pour répondre aux aspirations contemporaines de nos populations et bâtir un partenariat qui devient désormais de plus en plus la référence de la coopération Sud-Sud.

Le Dispositif IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, qui a organisé, le 12 septembre dernier, une manifestation spéciale à New York à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a déjà réalisé avec succès plusieurs projets de renforcement des infrastructures et des capacités au

Burundi, au Cabo Verde, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone.

Notre partenariat avec l'Afrique est susceptible de renforcer les systèmes de gouvernance mondiale et de démocratiser les institutions multilatérales. Il est en effet paradoxal qu'aucun des membres permanents du Conseil de sécurité ne représente l'ensemble du continent africain, en dépit du fait que près de 75 % de ses activités concernent uniquement l'Afrique. C'est pourquoi on continue à remettre en question la crédibilité de la nature représentative du Conseil de sécurité. De concert avec nos amis africains, nous continuons d'insister sur la nécessité urgente de réformer le Conseil de sécurité et de réparer les injustices historiques, pour qu'il reflète les réalités actuelles.

L'année 2015, qui marquera le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et la dixième année de la décision prise par nos chefs d'État et de gouvernement au Sommet mondial de 2005 de réaliser rapidement des réformes, serait l'occasion idéale de concrétiser notre engagement à réformer les institutions de gouvernance mondiale.

**M. Talbot** (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au débat commun consacré aux questions intitulées « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international » et « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Notre délégation remercie le Secrétaire général pour ses rapports (A/68/220 et A/68/222) riches d'enseignements, qui facilitent grandement notre examen des questions au titre de ces points de l'ordre du jour. Nous apprécions en outre le rôle joué par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, en collaboration avec le Département de l'information, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et d'autres organismes compétents, dans l'organisation de la semaine Afrique-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui a servi de toile de fond utile à nos échanges d'aujourd'hui.

Le présent débat coïncide avec le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenue l'Union africaine. Cette institution africaine phare a été créée le 25 mai 1963 par des fondateurs visionnaires qui imaginaient un continent uni assumant la pleine responsabilité de son avenir, en partenariat avec la communauté internationale. En cette

année du panafricanisme et de la renaissance africaine, la CARICOM est heureuse de réaffirmer sa solidarité avec l'Afrique et son appui à la réalisation d'une paix viable et d'un développement durable sur le continent.

La fondation de l'OUA a précédé d'une décennie la création de la Communauté des Caraïbes, en 1973. Peu de temps après, l'Accord de Georgetown conclu en 1975 a uni nos deux régions et les pays du Pacifique au sein du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), une alliance intercontinentale dévouée à la coopération Sud-Sud et au partenariat avec l'Europe en matière de développement. Nos deux régions, les Caraïbes et l'Afrique, sont animées par désir commun de tracer leur propre voie grâce à la sagesse de leurs expériences respectives tout en apprenant l'une de l'autre et en tirant parti de l'expérience des autres. Il n'est donc pas surprenant que la CARICOM salue et continue d'apporter son soutien à la stratégie formulée et prise en charge par les Africains eux-mêmes en matière de croissance et de développement socioéconomique, à savoir le Nouveau Partenariat. Grâce à celui-ci, les Africains peuvent décider de leur propre destin avec des niveaux de vie plus élevés dans une liberté plus grande, surmonter les ravages des conflits et de la pauvreté et réaliser les riches promesses que recèle leur potentiel. Les progrès qui ont été réalisés à ce jour illustrent l'efficacité et la pertinence du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme modèle de développement pour l'Afrique.

L'Afrique a obtenu des résultats importants en termes de développement, même si elle est toujours aux prises avec d'importants défis à la paix et au développement. Sept des 10 économies les plus dynamiques au monde sont basées sur le continent. Aujourd'hui, l'Afrique, prise dans son ensemble, est la deuxième région la plus dynamique au monde. Par ailleurs, sa classe moyenne en pleine croissance – qui représente actuellement 34 % de la population – devrait atteindre le milliard de personnes d'ici à 2060. La vue d'ensemble 2013 sur l'Afrique présentée par la Banque mondiale – *Africa Overview 2013* – indique que le taux de pauvreté de la région a chuté, passant de 58,1 % en 1999 à 47,5 % en 2008, et la croissance en Afrique subsaharienne devrait augmenter, passant de 5,3 % en 2012 à 5,6 % en 2013. Diverses évaluations montrent que l'Afrique est en passe de réaliser certains des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, notamment l'objectif 2, concernant l'éducation primaire pour tous; l'objectif 3, sur la

parité des sexes en matière de scolarisation; et enfin, l'objectif 6, sur la réduction la prévalence du VIH/sida.

En dépit de ces réalisations, des défis majeurs demeurent. Le taux de réduction de la pauvreté en Afrique n'est pas suffisant pour que le continent atteigne l'objectif visant à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Le continent continue donc de courir le risque catastrophique pour l'ensemble du monde en développement de ne pas parvenir à réaliser les OMD. En outre, sachant que près de 65 % des Africains sont aujourd'hui âgés de moins de 35 ans, et que plus de 35 % ont entre 15 et 35 ans, et sachant que le chômage des jeunes représente 60 % du chômage sur le continent, les gouvernements africains feront sans nul doute face à des demandes encore plus pressantes d'emplois décents et de meilleures conditions de vie de la part de leur jeune population. Le financement de grands projets à travers le continent dans l'agriculture, les infrastructures, la santé et la gouvernance sera donc indispensable pour l'avenir de l'Afrique.

Le fardeau de la maladie constitue toujours un obstacle aux progrès de l'Afrique. Même après la mise en œuvre de l'initiative 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, près de la moitié de la population mondiale reste exposée au risque du paludisme et en 2010, selon les estimations, 219 millions de cas ont conduit à quelque 660 000 décès, dont la plupart étaient des enfants de moins de 5 ans vivant en Afrique.

*Le Rapport mondial sur le paludisme* de 2012, publié en anglais en décembre, défend la thèse concluante que le financement international de la lutte contre le paludisme semble désormais plafonner, et ce à un niveau nettement inférieur à celui qui est requis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé ou les autres objectifs fixés à l'échelon international en matière de lutte contre le paludisme. La CARICOM plaide pour un renouvellement de l'engagement international en faveur d'une aide à l'Afrique et aux autres régions où sévit cette maladie évitable.

Face à ces réalités, le partenariat entre la communauté internationale et l'Afrique restera d'une importance majeure non seulement pour l'Afrique mais aussi pour le reste du monde. Les promesses faites à l'Afrique en matière d'aide publique au développement, d'échanges commerciaux, de transferts de technologies et de renforcement des capacités doivent donc être

honorées et maintenues. Le rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire va rester essentiel, en complément de l'engagement des partenaires de développement habituels, dans l'action mondiale en réponse aux enjeux de développement de l'Afrique.

La CARICOM appuie les efforts de l'Afrique pour améliorer sa gouvernance et la responsabilisation de ses acteurs, qui correspondent bien à nos engagements communs à cet égard. Le rôle du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, actuellement dans sa dixième année, s'est avéré fondamental dans ce processus. À cet égard, nous notons que 33 pays ont volontairement accédé au Mécanisme et que 17 d'entre eux ont achevé leur auto-évaluation et ont été évalués par leurs pairs au sein du Forum d'évaluation intra-africaine.

Nous nourrissons l'espoir que la stabilité que connaissent la plupart des pays africains sera préservée et que les revers subis sur les plans de la paix et de la sécurité seront surmontés, dans l'intérêt des pays et des peuples concernés. La CARICOM appuie de ce fait les efforts conjoints de l'ONU et de l'Union africaine en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix et de consolidation de la paix, qui revêtent une importance critique pour la promotion d'une paix et d'un développement durables. Nous soutenons également l'aspiration de l'Afrique à une présence permanente aussi bien que non permanente au sein du Conseil de sécurité.

Concernant, maintenant, les relations bilatérales entre nos deux régions, je suis heureux d'annoncer que les liens ancestraux entre les Caraïbes et l'Afrique sont peu à peu cimentés par des engagements diplomatiques renforcés, des liens interpersonnels accrus et la poursuite d'une coopération économique et technique mutuellement bénéfique. Le Groupe ACP conserve toute sa pertinence aussi bien comme mécanisme de collaboration majeur que pour nos relations avec l'Union européenne. Les efforts en cours ont mis particulièrement l'accent sur la transformation structurelle des économies du Groupe ACP afin qu'une part significative de la richesse générée par nos ressources naturelles, notamment les ressources minérales et agricoles, reste sur le territoire des pays d'origine de ces ressources, afin d'en favoriser le développement durable.

La CARICOM et l'Union africaine restent partenaires dans le cadre du processus de diaspora de l'Union africaine, qui constitue un lien pérenne entre les États membres de nos deux régions. Au sein de l'ONU, la CARICOM et l'Afrique ont entrepris, ensemble et avec

d'autres partenaires, d'ériger au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans un endroit bien en vue, un Monument permanent à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique. Une importante étape de ce processus a été atteinte avec l'annonce, en septembre, du projet lauréat du concours international pour la conception du mémorial. Nous continuerons d'œuvrer avec tous les partenaires pour mener ce projet à bon terme.

La CARICOM et l'Afrique ne manqueront pas de domaines de collaboration dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

En conclusion, la Communauté des Caraïbes tient à saisir cette occasion pour dire toute sa confiance dans la poursuite des progrès de l'Afrique. Annonceuse de lendemains meilleurs, la renaissance de l'Afrique l'est non seulement pour les peuples de ce grand continent, mais également pour les peuples du monde entier. Nous renouvelons donc notre engagement à l'égard de ce partenariat, dans l'intérêt de notre prospérité commune.

**Dato Ismail** (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale ce matin au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), composée du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de ses rapports très complets (A/68/220 et A/68/222).

L'ASEAN attache une grande importance à ses liens d'amitié et de coopération avec l'Afrique. Nous nourrissons les mêmes aspirations en ce qui concerne le développement de nos deux régions. Les relations entre les pays qui les composent ont également été renforcées par la solidarité, la coopération et le respect mutuel.

Nous prenons acte des progrès positifs accomplis par de nombreux pays africains vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous prenons également note des obstacles auxquels se heurtent les pays africains et nous comprenons les difficultés qu'ils peuvent avoir pour atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015.

Nous constatons que les efforts des pays africains ont été ralentis par les crises économiques, les bouleversements politiques, les catastrophes naturelles et le recul de l'aide humanitaire. À cet égard, l'ASEAN

continue d'encourager les efforts consentis par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin d'éliminer ces sources de préoccupation, notamment en accordant la priorité aux questions relatives à la santé, à l'éducation et à l'égalité des sexes et en intégrant toutes ces questions dans le programme de travail. En outre, l'ASEAN se félicite de la précieuse contribution apportée par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs au renforcement des liens entre les gouvernements africains et leurs concitoyens.

Sur le plan international, l'ASEAN salue le rôle constructif joué par l'ONU, ainsi que l'assistance qu'elle apporte, notamment avec le lancement du mécanisme des Nations Unies chargé d'assurer le suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Individuellement aussi, les pays de l'ASEAN ont consolidé leurs relations avec les États Membres africains. Chacun d'entre nous, à sa manière, a offert des programmes de renforcement des capacités et fourni des bourses d'études aux pays africains. Nous espérons que notre aide aura servi les pays africains et les aura aidés à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Par-dessus tout, nous partageons l'opinion exprimée sans détours par de nombreux pays africains concernant l'importance de l'inscription de l'élimination de la pauvreté dans le programme pour l'après-2015.

S'agissant du paludisme, tant l'ASEAN que les pays africains sont touchés par cette maladie infectieuse. L'ASEAN appuie par conséquent les efforts de l'Afrique pour lutter contre le paludisme et d'autres maladies, notamment le VIH/sida et la tuberculose. L'ASEAN avait d'ailleurs applaudi la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour aider les pays en développement à éradiquer ces épidémies meurtrières. Chaque État membre de l'ASEAN a une expérience et des compétences différentes, et nous sommes prêts à faire profiter les pays africains de nos meilleures pratiques.

À cet égard, l'ASEAN se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport pour que tous les autres pays en mesure de contribuer à la poursuite et à l'intensification des efforts en vue d'accélérer la réalisation des OMD et l'instauration d'un développement et d'une croissance durables en Afrique le fassent. En outre, l'ASEAN attend avec intérêt de partager et d'échanger des informations et des données d'expérience sur les questions liées au développement.

Nous espérons que tous ces efforts combinés aideront nos collègues africains à atteindre leurs objectifs.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Poulsen** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Je voudrais commencer par souligner l'importance que l'Union européenne et ses États membres attachent au partenariat UE-Afrique et au développement socioéconomique des pays africains. Nous sommes fiers du partenariat stratégique que nous avons établi entre l'Europe et l'Afrique – premier partenariat stratégique entre deux régions du monde – et qui repose sur les principes d'unité africaine, d'interdépendance mutuelle et de renforcement de la coopération.

Le Partenariat stratégique Afrique-UE, instauré en 2007, traduit notre vision et notre volonté communes d'œuvrer de concert en faveur des objectifs que partagent les 54 pays du continent africain et les 28 États membres de l'Union européenne, qui ensemble représentent une population combinée de 1,5 milliard de personnes. En avril prochain à Bruxelles, l'Europe et l'Afrique se réuniront à l'occasion du quatrième sommet Afrique-Europe pour hisser ce partenariat à un autre niveau. Nous irons plus loin dans la promotion du développement durable dans nos deux régions, dans le respect et la défense de la démocratie et des libertés fondamentales et dans la possibilité d'un avenir meilleur pour nos concitoyens.

L'Afrique est engagée dans un processus de transformation politique et socioéconomique à long terme, comme nous l'avons entendu dire cette semaine dans les exposés et les discussions qui ont marqué la célébration du dixième anniversaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, aujourd'hui Union africaine.

C'est avec une grande satisfaction que nous observons l'Afrique réaliser son potentiel énorme, avec des niveaux impressionnants de croissance – 5 %

en moyenne, et près du double dans certains pays. Sept des 10 économies mondiales affichant le plus fort taux de croissance sont situées en Afrique. Une classe moyenne est en train de s'y développer rapidement et la croissance démographique devrait voir cette population jeune et dynamique doubler d'ici à 2050. Ce sont là de formidables atouts qui sont déjà en train de transformer le continent pour le meilleur. Le développement socioéconomique de l'Afrique bénéficie d'abord et avant tout aux Africains, mais nous pensons qu'il sert aussi les intérêts de l'Union européenne.

Souscrivant au principe des « solutions africaines aux problèmes africains », nous reconnaissons le rôle essentiel que l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) jouent dans la définition des cadres et programmes de gouvernance économique et politique pour étayer cette transformation et relever les grands défis qui demeurent, en particulier éliminer la pauvreté et faire en sorte que cette croissance et cette richesse bénéficient au plus grand nombre en Afrique.

Pour notre part, nous tenons à rassurer les délégations quant au fait que l'Union européenne est et restera le plus important partenaire de l'Afrique pour ce qui est de l'aide au développement mais surtout du commerce, de l'investissement, de la sécurité et des contacts humains.

L'Union européenne et ses États membres restent les premiers bailleurs de fonds de l'Afrique, ayant fourni 45 % – soit l'équivalent de 21 milliards d'euros – de l'aide destinée au continent rien qu'en 2011. Cet appui couvre tous les domaines d'intérêt stratégique du NEPAD. Il comprend, entre autres, l'appui au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui est le principal cadre sous direction africaine pour le suivi et la promotion de la bonne gouvernance sur le continent, et un appui adapté à deux programmes du NEPAD, le Programme de développement des infrastructures en Afrique et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, ainsi que l'Assemblée générale l'a recommandé dans sa résolution 67/294 sur le NEPAD, adoptée il y a quelques mois, aux fins d'un alignement accru des partenaires de développement.

D'après les estimations, l'absence d'infrastructure adaptée peut réduire la productivité dans une proportion pouvant aller jusqu'à 40 %. C'est pourquoi il faut que l'Afrique attache une grande importance à son programme de développement de l'infrastructure, et c'est pourquoi une des pierres angulaires de notre

coopération est le Fonds d'affectation spéciale UE-Afrique pour l'infrastructure, d'une capacité totale de financement de 746 millions d'euros.

Dynamiser la productivité agricole, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la résilience est une autre priorité majeure pour atteindre l'objectif d'élimination de la pauvreté et exploiter le potentiel de l'Afrique. Voilà pourquoi nous fournissons un appui au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine aux niveaux continental, régional et national.

L'Union européenne reste aussi le premier partenaire commercial du continent africain, comptant pour un tiers du total des échanges africains. Les pays de l'Union européenne investissent aussi beaucoup en Afrique. De 2005 à 2010, les pays de l'Union européenne étaient à l'origine de 43,7 % des investissements étrangers directs en Afrique.

L'Afrique continue de payer un gigantesque tribut aux maladies potentiellement évitables et curables. Nous savons que le paludisme et d'autres maladies transmissibles et non transmissibles imposent un lourd fardeau à l'Afrique, particulièrement aux femmes, aux enfants et aux plus vulnérables. L'Union européenne et ses États membres maintiendront leur appui collectif, en cherchant toujours les moyens les plus efficaces de le fournir, et en travaillant avec les gouvernements, mais aussi avec les organisations et les mécanismes compétents. Parmi eux, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, auquel la Commission européenne est associée depuis sa création il y a 12 ans. Depuis cette date, la Commission lui a versé plus de 1,1 milliard d'euros. Ensemble, l'Union européenne et ses États membres ont contribué jusqu'à présent pour 50 % du budget du Fonds. À notre avis, lutter contre des maladies telles que le paludisme au moyen de systèmes de santé nationaux renforcés, adaptables et capables de fournir un éventail complet de services de santé de qualité à l'ensemble de la population est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté et de promouvoir une croissance économique équitable et durable.

Le partenariat Afrique-Union européenne va au-delà du développement pour porter sur d'autres questions d'intérêt commun comme la paix et la sécurité, qui sont essentielles au développement et à la prospérité de n'importe quel pays. Il est universellement reconnu que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont interdépendants et synergiques.

L'Union africaine intensifie actuellement son action pour contribuer au règlement des conflits sur le continent. Nous nous félicitons de cette évolution et apportons quant à nous un soutien direct à l'Afrique pour l'appuyer dans sa capacité de gérer les problèmes africains. Depuis 2004, l'Union européenne a ainsi versé plus d'1,1 milliard d'euros à la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique afin de financer la Division des opérations d'appui à la paix dirigée par les Africains, renforcer l'Architecture africaine de paix et de sécurité et mettre en service le mécanisme d'intervention rapide.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Union européenne et ses États membres restent pleinement déterminés à appuyer l'Afrique et les Africains dans leurs efforts en faveur de la paix, de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et du développement durable.

**M<sup>me</sup> AIGharabally (Koweït) (*parle en arabe*) :** Ma délégation se félicite de cette occasion d'examiner le point 63 de l'ordre du jour, intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international », ainsi que ses alinéas a) et b). Nous avons pris connaissance des rapports du Secrétaire général publiés sous les cotes A/68/620 et A/68/622, qui mettent en exergue les mesures prises pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Nous avons également passé en revue les progrès réalisés au cours des 12 derniers mois en ce qui concerne la mise en œuvre du NEPAD. Dans son rapport, le Secrétaire général souligne la nécessité de renforcer les partenariats en matière de sécurité alimentaire, d'éducation des femmes et d'enseignement général, en vue de promouvoir le développement social, politique et économique en Afrique.

Le Koweït accorde une importance particulière à ces questions, étant donné les liens historiques qui existent entre l'État du Koweït et le continent africain et à la lumière des graves problèmes auxquels est confronté ce continent, dont la résolution appelle des efforts accrus de la part de la communauté internationale. L'Afrique continue d'être confrontée aux problèmes de sécheresse, de désertification, de maladies et de conflits armés, qui sont autant d'obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Il y a 12 ans, les chefs d'État et de gouvernement adoptaient le NEPAD, partenariat mondial pour le développement économique et social de l'Afrique. Il

y 11 ans, également, l'Assemblée générale tenait un dialogue de haut niveau sur le NEPAD (voir A/57/PV.11), en septembre 2002, et adoptait la résolution 57/7 (voir A/57/PV.43), en novembre de la même année. Cela fait également 12 ans que les organes et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies ont établi de véritables partenariats de développement avec l'Afrique.

Or il est regrettable qu'en dépit des progrès économiques remarquables constatés dans un certain nombre de pays africains, beaucoup de personnes et de pays continuent de souffrir de la pauvreté croissante et des effets des maladies contagieuses comme le paludisme et le VIH/sida, conjugués à ceux d'un développement économique insuffisant. C'est pourquoi la communauté internationale doit redoubler d'efforts en vue de la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international, à commencer par les OMD, dans la perspective à long terme qu'offre le projet Africa vision 2063.

Nous sommes fermement convaincus qu'il faut accélérer le développement, moyennant des efforts globaux de la part de tous les États africains et arabes. Depuis toujours, le Koweït a constamment honoré ses engagements à cette fin, dans le contexte de tous ses partenariats et engagements internationaux. Le Koweït réaffirme qu'il poursuivra inlassablement ses efforts pour aider les pays en développement en général, et les pays africains en particulier, par l'entremise de ses institutions officielles et du secteur privé.

L'aide publique au développement du Koweït demeure une constante de sa politique étrangère, car nous sommes convaincus que le développement économique est dans l'intérêt de tous et qu'il permettra de consolider les partenariats existants, tout en renforçant l'ordre économique et commercial mondial. Mon pays continuera d'appuyer les efforts déployés par les pays en développement à cette fin, et en particulier les pays africains.

Tout au long de son histoire, l'État du Koweït a eu la chance de nouer des partenariats avec les États africains, qui ont été encore affermis aux niveaux politique et économique par des relations bilatérales privilégiées. Nous tenons à rappeler à cet égard le rôle du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, présent dans 48 des 54 États membres de l'Union africaine. Mon pays accorde beaucoup d'importance à la coopération en faveur des pays en développement. Aujourd'hui, le Fonds étend ses activités à 102 pays de par le monde et finance des projets dans divers secteurs comme l'agriculture, les transports, l'énergie, l'eau, les

infrastructures, la santé et l'éducation. Pour le Fonds, le continent africain a toujours été une priorité, puisque nous avons investi plus de 6,4 milliards de dollars dans des projets de développement en Afrique. Le Fonds a également contribué en 1996 à une initiative de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international visant à réduire la dette de 24 pays de l'Union africaine.

En outre, le Koweït a créé et financé à hauteur de 100 millions de dollars un fonds visant à assurer une vie digne aux populations, considérant que de nombreux pays ne sont pas capables de satisfaire leurs besoins essentiels en raison des difficultés découlant de la crise alimentaire mondiale de 2007 à 2008. Nous avons également versé plus de 300 millions de dollars à d'autres fonds dans le but de réduire la faim et la pauvreté en Afrique. Enfin, nous avons versé une contribution de 500 millions de dollars destinée à l'organisation d'une conférence des donateurs en soutien à l'est du Soudan. Tous ces efforts prouvent notre engagement en faveur de l'Afrique.

Le Koweït, qui vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son admission à l'Organisation des Nations Unies, a apporté son appui à de nombreux organismes et organes de l'Organisation. Nous reconnaissons l'importance d'une action concertée des Nations Unies. À cet égard, l'État du Koweït accueillera du 18 au 20 novembre le troisième Sommet afro-arabe sur les partenariats en faveur de l'investissement et du développement. Nous espérons qu'il permettra de renforcer la coopération, la stabilité et le développement dans les pays africains et arabes.

Le Koweït voudrait souligner qu'à la lumière des liens historiques qui existent entre le Koweït et l'Afrique, ainsi qu'entre la communauté internationale et l'Afrique, il incombe à la communauté internationale, au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et à la société civile d'aider les pays et les peuples africains à réaliser leurs aspirations et leurs objectifs.

**M<sup>me</sup> Bagley** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis accueillent avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/68/222) ainsi que son rapport intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » (A/66/169).

Les États-Unis appuient énergiquement les efforts que déploient actuellement de nombreux pays africains

pour générer une croissance économique diversifiée, durable et sans exclusive qui leur permette de réduire la pauvreté et le chômage et de s'intégrer davantage à l'économie mondiale. Leurs actions pour créer un environnement plus favorable aux entreprises en mettant l'accent sur le développement des infrastructures et la coopération sont encourageantes. Nous félicitons l'Agence de planification et de coordination du NEPAD de l'appui qu'elle fournit aux initiatives des gouvernements aux côtés de l'Union africaine, de l'ONU et de la Banque africaine de développement. Cet appui est crucial pour attirer des investissements nationaux et promouvoir le dynamisme du secteur privé.

En ce dixième anniversaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), les États-Unis saluent les participants au Mécanisme et leur détermination à mettre en commun leurs expériences et à renforcer leurs meilleures pratiques. Nous relevons également que le secrétariat du MAEP fait preuve d'un dévouement évident à ce processus.

Les États-Unis continuent d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant que vision collective des pays africains et cadre stratégique pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Nous souscrivons aux priorités du NEPAD s'agissant de promouvoir la démocratisation, la bonne gouvernance et la transparence économique ainsi qu'à ses initiatives pour renforcer les infrastructures, la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux régional et national. Je voudrais revenir brièvement sur quelques initiatives mises en place par les États-Unis dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement des infrastructures énergétiques à l'appui des objectifs du NEPAD.

Les pays africains sont des partenaires essentiels des initiatives menées par les États-Unis en faveur de la sécurité alimentaire. En 2012, l'initiative « Feed the Future » a aidé plus de 7 millions de producteurs de denrées alimentaires dans le monde à adopter des technologies agricoles plus perfectionnées, ce qui a permis de cultiver plus de 4 millions d'hectares de terre en utilisant des pratiques de culture et de gestion améliorées, d'augmenter de 84 millions de dollars la valeur des exportations de denrées ciblées et d'accroître la valeur des prêts agricoles et ruraux de 150 millions de dollars. Ce programme a également permis à plus de 12 millions d'enfants d'avoir accès à des programmes de nutrition qui ont contribué à réduire l'anémie, à créer des jardins communautaires, à promouvoir

l'enrichissement des aliments et à traiter la malnutrition aiguë.

Les États-Unis appuient également les efforts que déploient l'Union africaine et les pays africains pour développer le secteur agricole dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. En 2012, les États-Unis, qui assuraient la présidence du Groupe des Huit (G8), ont saisi cette occasion pour approfondir l'action mondiale en faveur de la sécurité alimentaire. Au Sommet du G8 organisé par le Président Obama à Camp David, chefs d'État africains, dirigeants d'entreprises et membres du G8 se sont engagés à créer un partenariat dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en collaboration avec l'Union africaine et Croissance en Afrique, afin de sortir de la pauvreté 50 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne d'ici à 2022. Avant la fin de cette année, nous prévoyons de lancer la Climate-Smart Agriculture Alliance (Alliance pour une agriculture intelligente face au climat), en collaboration avec l'Afrique du Sud et d'autres pays, pour soutenir et accélérer la mise en œuvre de pratiques agricoles intelligentes face au climat.

En juin, le Président Obama a lancé l'initiative « Power Africa », qui fait partie de la série d'actions entreprises par les États-Unis pour encourager le développement des infrastructures. Avec un groupe initial de six pays partenaires, l'initiative « Power Africa » vise à produire de manière plus propre et plus efficace plus de 10 000 mégawatts d'électricité et à améliorer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources énergétiques traditionnelles de l'Afrique. La tendance à la mobilisation des ressources nationales pour ce type de projets mérite d'être soulignée. Nous convenons avec les participants au NEPAD que l'efficacité et la transparence des recettes fiscales et des structures d'achat sont des facteurs habilitants essentiels et que les investissements publics catalysent les investissements privés.

S'agissant du rapport sur le paludisme, les États-Unis montrent depuis de nombreuses années leur attachement à la prévention et au traitement du paludisme, et ils continueront, aux côtés des gouvernements et d'autres partenaires, d'être en première ligne des efforts pour qu'il n'y ait plus aucun décès lié au paludisme. L'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, lancée en 2005, a permis au Gouvernement américain d'allouer le chiffre record d'1,2 milliard de dollars sur cinq ans à la lutte contre

le paludisme en Afrique subsaharienne. En 2008, 5 milliards de dollars ont été mobilisés, de nouveau sur cinq ans, pour réduire de moitié l'incidence du paludisme parmi 70% des populations à risque en Afrique subsaharienne. L'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme couvre désormais 19 pays africains. Pour la seule année 2012, plus de 50 millions de personnes ont ainsi été protégées contre le paludisme.

La lutte mondiale contre le paludisme est efficace. Le nombre de décès a diminué d'un tiers au cours de la décennie écoulée, passant d'1 million de morts par an à environ 600 000. Nous sommes particulièrement fiers du rôle de catalyseur joué par les contributions financières et techniques des États-Unis pour atténuer les effets dévastateurs du paludisme sur la mortalité infantile. Toujours en partenariat étroit avec les pays hôtes et d'autres partenaires de développement, l'objectif des États-Unis pour les cinq prochaines années est de poursuivre et d'étendre ces efforts fructueux. Nous encourageons tous les pays, qu'ils soient donateurs ou bénéficiaires, à appuyer la lutte mondiale contre le paludisme en mobilisant les fonds suffisants et en renforçant leur engagement politique. Si tous les pays africains touchés collaborent avec leurs partenaires pour prévenir le paludisme, comme l'ont fait nombre d'entre eux dans le cadre des programmes de prévention du VIH/sida, nous pourrions atteindre plus rapidement notre objectif de débarrasser l'Afrique du paludisme.

**M. Sinhaseni** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La Thaïlande s'associe à la déclaration prononcée plus haut par le représentant du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La Thaïlande tient tout d'abord à remercier le Secrétaire général de la présentation de ses rapports détaillés intitulés « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : onzième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/68/222) et « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/68/220).

L'Afrique est un continent au potentiel énorme qui peut s'appuyer sur son capital humain, sur la diversité de son environnement et sur ses ressources naturelles. Grâce aux efforts et à la volonté inébranlable des pays africains, de leurs partenaires et des organisations régionales, des progrès ont été accomplis dans le cadre de certains programmes phares de développement, comme le signale le Secrétaire général dans son rapport. Cependant, comme le note également le

Secrétaire général, l'Afrique continue de se heurter à des défis persistants sur la voie de son développement. Alors que l'année 2015 approche à grands pas, certains pays continuent d'accuser du retard et il est probable qu'ils ne réaliseront pas les objectifs du Millénaire pour le développement. Des problèmes mondiaux à la fois anciens et nouveaux demeurent sans solution, notamment la famine, la pauvreté, les pandémies, les changements climatiques, la crise économique, les troubles politiques et le terrorisme. Il est urgent de régler ces problèmes de manière globale.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est la preuve que la mise en place de partenariats au service du développement est la bonne approche. Elle permet d'atteindre des objectifs ambitieux et en rend d'autres, qui peuvent sembler inatteignables, soudain possibles. La Thaïlande est donc attachée à la promotion du partenariat avec nos frères et nos sœurs africains.

L'année 2013 inaugure un nouveau chapitre des relations entre la Thaïlande et l'Afrique. Nous sommes sur le point de renforcer notre partenariat stratégique avec l'Afrique dans le cadre de l'Initiative Thaïlande-Afrique, qui constitue l'une des priorités de la politique étrangère de la Thaïlande. Ce partenariat s'appuiera sur trois principaux piliers : le développement, l'économie et la coopération. Dans le cadre de cette Initiative, la Thaïlande a accueilli en septembre la deuxième réunion de hauts responsables, à laquelle ont participé des représentants de 37 pays africains, qui ont examiné les moyens de promouvoir l'Initiative. Plusieurs domaines possibles de coopération ont été identifiés, notamment la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'agro-industrie, l'énergie, la mise en valeur des ressources humaines, le développement durable, l'infrastructure et l'autonomisation des femmes. Un dialogue de haut niveau entre dirigeants thaïlandais et africains, prévu en Thaïlande les 3 et 4 février 2014, permettra de donner un nouvel élan à cette Initiative et de la mettre en œuvre.

La sécurité alimentaire reste une question grave. Il faut faire des efforts importants pour augmenter la productivité agricole de l'Afrique, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport. La Thaïlande est déterminée à renforcer sa coopération avec ses partenaires africains par un échange de savoir-faire dans le domaine du développement agricole durable et de l'industrie alimentaire. Nous proposerons également des programmes de coopération agricole

spécifiquement adaptés aux besoins des différents pays africains.

Le capital humain est la ressource la plus précieuse pour le développement et la Thaïlande accorde donc une priorité élevée à la coopération avec ses partenaires africains en matière de mise en valeur des ressources humaines. Nous continuerons d'offrir des bourses d'études et de formation supérieures. Nous allons également mettre en œuvre des projets de développement communs dans des domaines où nous disposons d'un savoir-faire susceptible d'être utile à l'Afrique, notamment la pêche, la santé et l'aménagement rural.

La Thaïlande, un des trois pays qui contribuent au Plan d'Action de Yokohama pour la période 2013-2017, continuera de participer à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Nous considérons que la TICAD constitue un cadre très important de promotion du développement de l'Afrique. La Thaïlande poursuivra également son interaction avec l'Afrique dans un grand nombre de domaines, dans l'esprit de la coopération Sud-Sud. Nous apprécions au plus haut degré et comptons encore accroître la coopération triangulaire que nous entretenons avec des entités des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le développement et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement par l'intermédiaire de l'International Trade and Development Centre siégeant à Bangkok.

La santé est une autre question de la plus haute importance, puisqu'il ne peut y avoir de croissance et de développement durables si la population n'est pas en bonne santé. La Thaïlande a adopté une politique volontariste afin de faire reculer le paludisme. Nous nous sommes fixé pour objectif de réduire la zone impaludée de notre territoire à 20 % d'ici à 2020. Nous avons non seulement noué des liens de coopération étroite avec nos voisins du bassin du Mékong mais également étendu notre appui à l'Afrique. Nos partenaires africains comprennent maintenant le Burkina Faso, le Burundi, la Gambie, le Mali et le Sénégal. Des projets de transfert de technologies aux fins de la fabrication locale de médicaments antipaludéens ont par ailleurs été mis en œuvre avec succès. La Thaïlande est également attachée à l'accès universel, équitable et non discriminatoire aux traitements et aux médicaments, qu'elle défend activement.

La Thaïlande est fermement convaincue que le développement durable, et la paix et la sécurité à long

terme se renforcent mutuellement. Nous partageons entièrement l'avis du Secrétaire général qui indique dans son rapport que la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance est essentielle à la stabilité économique et politique de l'Afrique. Nous continuerons, pour notre part, d'apporter notre pierre en contribuant à la paix et à la sécurité en Afrique. Des Thaïlandais, hommes et femmes, ont participé et participent actuellement à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, à la Mission des Nations Unies au Libéria et aux équipes spéciales de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden et en Somalie. Nos frères et sœurs africains et la communauté internationale peuvent continuer de compter sur la Thaïlande pour aider l'Afrique et la communauté internationale à instaurer et maintenir la paix et la sécurité.

La Thaïlande est attachée au renforcement du partenariat mondial pour le développement en Afrique. Nous serons ravis de partager avec nos frères et sœurs africains notre expérience et nos meilleures pratiques dans les différents domaines du développement afin que nos deux continents, en dépit de leur éloignement géographique, poursuivent encore leur rapprochement dans un esprit de coopération.

**M. Maksimychev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le continent africain a connu dernièrement des changements éminemment positifs. Le mérite en revient principalement aux Africains eux-mêmes. Malgré les difficultés persistantes, l'Afrique continue d'avancer avec confiance sur la voie des réformes et de la modernisation. La Russie se félicite des efforts déployés par l'Afrique. La participation active des pays africains aux processus politiques, économiques et humanitaires mondiaux est un important facteur de succès dans la mise en œuvre des priorités du programme socioéconomique mondial.

Nous appuyons les mesures coordonnées adoptées en vue du développement durable du continent africain. Nous accordons la plus haute priorité au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et participons actuellement aux efforts concertés destinés à fournir une aide globale au NEPAD, aussi bien au niveau bilatéral que dans le cadre de mécanismes internationaux existants, dont le Groupe des Huit et le Groupe des Vingt.

Depuis des décennies, la Russie fournit une assistance directe au continent africain. Nous avons déjà annulé l'essentiel de la dette des États africains, soit plus

de 20 milliards de dollars, chiffre qui place la Russie nettement en tête des pays membres du Groupe des Huit. Nous entendons continuer de contribuer à l'allègement du fardeau de la dette du continent. Nous avons conclu en la matière des accords intergouvernementaux, dans le cadre de la conversion de créances en programmes de développement, avec la Tanzanie, la Zambie et le Mozambique pour un montant total de 263,6 millions de dollars. La contribution de la Russie à la mise en œuvre de l'initiative adoptée par le Groupe des Huit au Sommet de Camp David de mai 2012 pour la période 2013-2015 – la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition – s'élève à 110 millions de dollars.

Notre pays prend une part active aux efforts internationaux d'assistance humanitaire aux pays africains. La contribution de la Russie au Fonds du Programme alimentaire mondial en 2012 a ainsi permis d'apporter une aide alimentaire d'un montant total de 13 millions de dollars à Djibouti, au Kenya, à la Guinée, à la Somalie, à l'Éthiopie et au Tchad. La Fédération de Russie a apporté, en novembre 2012, une aide humanitaire d'urgence à titre bilatéral au Mali et à la Guinée; en février dernier, au Mali et au Mozambique; et en juin, aux victimes des inondations au Kenya. Le Gouvernement russe a décidé d'affecter la somme de 1 million de dollars en contributions à l'Organisation internationale de protection civile au titre de l'aide humanitaire au Lesotho.

Les États de la région bénéficient d'importantes préférences commerciales. Les produits d'exportation habituels des États de la catégorie des pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique, sont exemptés de droits d'importation en Russie. Une assistance importante est également apportée aux pays africains dans les domaines de la santé et de la formation continue. Les instituts russes d'enseignement supérieur forment actuellement quelque 8 000 Africains, dont environ la moitié reçoit des fonds de l'État. En 2012, les pays africains ont reçu un millier de bourses de l'État russe. Cette année, nous comptons encore une fois augmenter ce chiffre.

La Russie attache une grande importance à la réalisation des objectifs de la Décennie pour faire reculer le paludisme. En 2011, nous avons contribué environ 20 millions de dollars à la mise en œuvre du programme de la Banque mondiale pour lutter contre le paludisme dans les pays africains. Les contributions volontaires de la Russie au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme se chiffrent

à 100 millions de dollars. La contribution de la Russie à l'Organisation mondiale de la Santé pour la mise en œuvre de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite est de 18 millions de dollars.

Malgré la diminution générale, au cours de la dernière décennie, de l'intensité et du nombre des conflits, l'Afrique reste exposée à de nombreux types de crise. On l'a vu notamment au Sahel, dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique.

La prévention et le règlement des conflits sur le continent dépendent de la bonne utilisation de tout un éventail d'outils spécifiques, dont une intervention et un système d'alerte rapides, la diplomatie préventive, la médiation, les bons offices, la réconciliation et les mesures de confiance. Nous accordons également une grande importance au travail systémique visant à traiter des causes sous-jacentes des conflits, principalement si elles sont d'ordre politique, socioéconomique et humanitaire et existent depuis longtemps. À cet égard, la Russie fournit un appui politique constant aux efforts de la communauté africaine, et nous sommes prêts à accroître notre aide pour renforcer la capacité des États africains à lutter contre les crises.

Nous notons avec satisfaction que, face aux crises, l'Union africaine et les organisations sous-régionales en Afrique assument un rôle de plus en plus actif. À cet égard, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine joue un rôle central, de même que le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent et la Force africaine en attente. Nous préconisons un renforcement du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine pour prévenir et régler les conflits. Nous notons les efforts conjoints des deux organisations au Darfour, en Somalie et au Soudan. Il importe également de continuer à coordonner les mesures concernant les situations de crise en République démocratique du Congo, au Mali, en Guinée-Bissau et en République centrafricaine.

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie apporte d'importantes contributions à l'élaboration d'une politique stratégique pour la communauté internationale, ainsi que des mesures pratiques pour le renforcement de la paix et la sécurité en Afrique. Nous sommes en train d'élargir les programmes de formation à l'intention du personnel africain de maintien de la paix et des représentants des organismes chargés de l'application de la loi des pays africains. L'année dernière, la Russie a versé une contribution volontaire de 2 millions de dollars au Fonds africain pour la paix.

La Russie souhaite développer avec l'Afrique une coopération multiforme et mutuellement bénéfique de longue durée et stratégique. Nous avons bon espoir que notre partenariat bénéficiera de la mise en œuvre de l'initiative lancée par le Président Vladimir Poutine au forum du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS) qui s'est tenu à Durban en mars. Cette initiative a pour but d'établir une coopération politique et économique entre les BRICS, l'Union africaine, le NEPAD et les organisations sous-régionales.

**M. Prosor** (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à saisir la présente occasion pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Maged Abdelaziz, et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique qui se sont attachés à promouvoir un appui international à la paix et au développement en Afrique.

Winston Churchill disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Tout le monde est bien d'accord pour reconnaître que les pays africains ont leur lot de difficultés, mais malgré tous ces défis, le continent abonde de talent, d'énergie et d'espoir – les fondations dont le continent a besoin pour libérer son vaste potentiel.

L'idée que j'ai de l'Afrique ne vient pas des films d'Hollywood ou des articles du *National Geographic*. J'en ai fait l'expérience personnelle. Jeune enfant, je vivais dans ce qui était alors le Tanganyika, et je me souviens de la chaleur des Africains et de leur sens communautaire. Je me rappelle aussi très clairement l'excitation qui a suivi l'indépendance. Dans les années 50 et 60, des dizaines de pays africains ont baissé les drapeaux des puissances coloniales et hissé les leurs. Depuis, chaque pays a commencé la transition difficile de la guerre à la paix, de la dictature à la démocratie, et de la pauvreté à la stabilité économique.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour examiner les avancées réalisées dans le développement de l'Afrique. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une initiative lancée par les Africains pour l'Afrique. Il donne aux pays africains l'occasion de contrôler leur propre programme de développement, de travailler ensemble et de mieux coopérer avec leurs partenaires internationaux.

Du pays zoulou au pays yoruba et du Nil au fleuve Niger, le NEPAD promeut la réalisation des objectifs communs de l'Afrique. On pourrait dire que le NEPAD

est le tremplin de l'Afrique en ce nouveau millénaire. Les nations et les peuples africains ont fait d'énormes progrès vers une plus grande prospérité. Et pourtant, en dépit de perspectives prometteuses, les problèmes restent énormes : extrême pauvreté, sécheresse, famines, conflits et disparités sexuelles.

Au Burkina Faso, la journée moyenne de travail pour les hommes est de 8,5 heures et de 14 heures pour les femmes. Au Gabon, les femmes font 95 % du travail agricole et travaillent en général 15 heures par jour. En revanche, même durant la haute saison agricole, les hommes ne consacrent que deux à trois heures par jour au travail agricole. Des études indiquent que si les femmes africaines avaient le même accès que les hommes à une formation professionnelle et à la technologie, l'économie africaine croîtrait de 40 %. C'est un chiffre époustouflant et que personne ici ne peut ignorer.

Il va sans dire que c'est aux nations africaines qu'incombe la responsabilité principale de leur propre développement socioéconomique. Mais la communauté internationale doit faire tout son possible pour appuyer leurs efforts.

À ses débuts, Israël était un État inexpérimenté à peine capable de couvrir ses besoins. Il était entouré d'ennemis et tâchait d'absorber des centaines de milliers de réfugiés. En 1958, la Ministre des affaires étrangères de l'époque, M<sup>me</sup> Golda Meir, s'est rendue sur le continent africain et a constaté les nombreux problèmes que les pays africains et Israël avaient en commun, et elle a dit :

« Comme eux, nous nous sommes débarrassés du joug étranger; comme eux, nous avons dû apprendre par nous-mêmes comment faire fructifier la terre, comment accroître le rendement de nos récoltes, comment irriguer, comment vivre ensemble et comment nous défendre ».

Mus par la valeur juive du « tikkum olam » – l'obligation qu'à chaque personne de faire du monde un monde meilleur – nous avons lancé un programme ambitieux afin de partager nos connaissances en matière d'édification de la nation avec les nouveaux pays africains. Aujourd'hui, Israël est une oasis d'innovations dans une région aride. Nous avons plus de « start-ups » que beaucoup des pays les plus riches du monde. Nos médecins et chercheurs ont réalisé des percées médicales qui ont sauvé un grand nombre de vies. Nous sommes les premiers dans les technologies

vertes telles que l'énergie solaire et la désalinisation. Et nos scientifiques ont trouvé des moyens novateurs d'accroître le rendement, la qualité et la quantité des récoltes.

Israël est désireux de partager les secrets de son succès avec le reste du monde. Par l'intermédiaire de l'Agence israélienne de coopération internationale au développement – connue sous son acronyme hébreu, MASHAV – nous partageons nos solutions novatrices avec des pays de toute l'Afrique et du reste du monde. Les Israéliens aident à sauver des vies grâce à des organisations comme *Save A Child's Heart*, qui fournit des soins cardiaques pédiatriques aux enfants de pays en développement souffrant d'une maladie cardiaque. Cette organisation a aidé des milliers d'enfants à travers le monde, y compris des enfants originaires d'Éthiopie, de la Tanzanie, du Nigéria, du Ghana et d'Angola.

Une entreprise d'irrigation israélienne a mis au point un système d'irrigation au goutte-à-goutte à basse pression et peu onéreux pour les agriculteurs de subsistance, leur fournissant suffisamment d'eau pour accroître les récoltes toute l'année. Dans le village kényan de Kitui, les agriculteurs ont commencé à utiliser ce système au lieu d'aller chercher de l'eau aux puits. Ils ont vu le rendement des récoltes augmenter de 140 % et leur revenu de 200 %.

Des scientifiques israéliens aident aussi à surmonter bon nombre des problèmes les plus pressants auxquels sont confrontés les agriculteurs africains. Après avoir découvert que 50 % de la totalité des céréales et légumes secs du monde en développement avaient été perdues en raison de parasites et de la moisissure, les chercheurs israéliens ont conçu des sacs peu coûteux qui protègent les cultures de l'eau et de l'air. Ces sacs sont utilisés par nombre d'agriculteurs africains pour que les céréales conservent toute leur fraîcheur pour la vente.

Il y a un merveilleux proverbe africain qui dit : « si vous voulez aller vite, allez seul; si vous voulez aller loin, allez ensemble ». Voilà ce qu'est le NEPAD : les Africains qui façonnent l'avenir de l'Afrique, ensemble.

Une nouvelle vague d'optimisme souffle sur les plaines, les montagnes et les savanes africaines. Mais pour que l'optimisme prenne racine, chaque enfant, chaque famille et chaque communauté doit pouvoir bâtir un avenir meilleur. Engageons-nous donc à donner plus d'autonomie aux peuples d'Afrique, faisons en sorte

qu'ils aient tous les mêmes chances et efforçons-nous de leur garantir un avenir meilleur.

Comme la chanteuse superstar Shakira le dit dans sa chanson *This Time for Africa*,

Aujourd'hui, c'est ton jour,

Je le sens.

Tu as ouvert la voie,

Crois-y.

C'est à toi, l'Afrique!

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, le Japon tient à remercier le Secrétaire général de ses rapports détaillés (A/68/220 et A/68/222).

Aujourd'hui, l'Afrique enregistre une croissance forte et régulière. En 2012, le taux de croissance économique annuel moyen sur le continent africain a été de 6,6%. En revanche, l'Afrique reste confrontée à plusieurs problèmes, notamment les conflits et la pauvreté. Nous devons d'urgence renforcer nos efforts de coopération avec l'Afrique afin qu'elle puisse profiter pleinement de ses ressources naturelles et de sa population en pleine croissance pour mettre en place des économies et des sociétés dont tous les peuples du continent peuvent jouir, y compris les plus socialement vulnérables. Nous devons également redoubler d'efforts pour instaurer des sociétés capables de résister aux catastrophes naturelles, comme les sécheresses, et à d'autres crises découlant de changements économiques et sociaux. Il va sans dire qu'il nous faut également reconnaître la paix et la stabilité comme base du développement de l'Afrique.

Le Japon a eu l'honneur d'accueillir au mois de juin la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V). La Conférence était organisée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Depuis 1993, le processus de la TICAD promeut le développement de l'Afrique en mettant l'accent à la fois sur l'autonomisation des pays africains et les partenariats avec la communauté internationale, notamment avec le Japon.

Depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en 2001, le processus de la TICAD a contribué à la réalisation des priorités du NEPAD et sert de cadre important de

partenariat. Comme je l'ai déjà dit, grâce à l'appui d'un nombre croissant de co-organiseurs, la TICAD est devenue une plateforme internationale regroupant des représentants de pays africains et de pays partenaires, d'organisations internationales et régionales, du secteur privé et de la société civile.

L'année 2013 aura en effet été une année particulière pour la tenue de la TICAD V, car elle marque le dixième anniversaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le vingtième anniversaire de la TICAD et le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine, qui a précédé l'Union africaine. Les documents issus de la TICAD V – la Déclaration de Yokohama de 2013 et le Plan d'action de Yokohama pour 2013-2017 – permettent d'aligner l'ordre du jour de la Conférence pour les cinq prochaines années sur les objectifs et initiatives prioritaires continentaux de l'Union africaine et du NEPAD. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, cette harmonisation favorisera la mise en œuvre des programmes continentaux d'une manière qui permette à l'Afrique de satisfaire efficacement ses besoins en matière de développement et assurera l'appropriation et la maîtrise par l'Afrique de son programme de développement.

De même, au cours de la TICAD V, le Japon a annoncé une enveloppe financière de 32 milliards de dollars pour l'Afrique, y compris des ressources publiques et privées, dont 14 milliards de dollars d'aide publique au développement (APD). L'accent est mis sur le développement des infrastructures et des ressources humaines, domaines pour lesquels les pays africains et le secteur privé japonais ont manifesté un vif intérêt. Pour leur part, les pays africains se sont engagés à faire du développement des infrastructures une priorité absolue grâce au Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), comme le mentionne le rapport du Secrétaire général. Afin de renforcer et de diversifier les secteurs qui génèrent une croissance solide et durable, le Japon appuie énergiquement la mise en œuvre du PIDA avec une aide financière d'un montant de 6,5 milliards de dollars pour les infrastructures.

Ce dont l'Afrique a besoin, ce sont des investissements privés. Le Japon favorisera les investissements privés en Afrique par l'intermédiaire de partenariats public-privé, y compris avec l'apport de fonds publics.

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont également des questions majeures en Afrique. Le développement rural, notamment, peut également

contribuer à l'élimination de la pauvreté, si une attention particulière est accordée aux femmes et aux petits agriculteurs. Le Japon se félicite du fait que les pays africains se soient collectivement engagés, par l'intermédiaire du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine, à parvenir à un taux annuel de croissance de la productivité agricole de 6 % et à allouer 10 % des ressources budgétaires nationales à l'agriculture. Outre cette initiative, le Japon continuera de soutenir les efforts de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, qui vise à doubler la production de riz en Afrique sub-saharienne pour qu'elle atteigne 28 millions de tonnes d'ici à 2018. Pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale au mois de septembre, le Premier Ministre du Japon, M. Shinzo Abe, a convoqué une table ronde au sommet sur le développement agricole, co-organisée par les communautés économiques régionales africaines, le NEPAD et la TICAD, pour réaffirmer la démarche stratégique de la TICAD V visant à autonomiser les agriculteurs en tant que principaux acteurs économiques.

Les changements climatiques sont un autre enjeu d'importance, puisque de nombreux secteurs économiques africains de premier plan, comme l'agriculture, l'élevage et la pêche en subissent de plus en plus sérieusement les répercussions. Parmi les efforts engagés par l'Afrique dans la lutte contre les changements climatiques figure sa stratégie de préparation et d'adaptation aux changements climatiques et au risque de sécheresse. Le Japon contribue à ces efforts par des projets d'aide publique au développement, notamment le Programme d'adaptation africain. Le Japon a également promis un appui financier à l'occasion de la TICAD V, à hauteur de 2 milliards de dollars, afin de promouvoir les sources d'énergie à faible émission de carbone.

La santé est au fondement du développement humain pour la croissance, et le progrès dans ce domaine est essentiel pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration de Yokohama avait décidé que l'accès universel aux soins de santé devait être promu dans toute l'Afrique. Le Japon entend s'y atteler, afin que chacun soit en mesure d'accéder aux soins de santé primaire. Dans le cadre de la TICAD V, le Japon a annoncé qu'il avait affecté une enveloppe de 500 millions de dollars à la lutte contre les problèmes de santé de l'Afrique et créé des programmes de formation destinés à quelque 120 000 prestataires de soins et de services médicaux. En outre, M. Abe, dans son allocution devant l'Assemblée générale en

septembre (voir A/68/PV.12), a fait part de son intention de faire une contribution appropriée à l'occasion de la quatrième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

La TICAD a montré que la paix et la stabilité sont des conditions fondamentales du développement socioéconomique en Afrique. Les initiatives africaines telles que l'Architecture africaine de paix et de sécurité, en coopération étroite avec les communautés économiques régionales et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), jouent un rôle charnière dans le maintien de la paix en Afrique. Le Japon entend aider notamment le MAEP, entre autres programmes, à promouvoir la bonne gouvernance dans 30 pays. En outre, le Japon oeuvrera au renforcement des capacités des communautés économiques régionales de l'Union africaine afin qu'elles puissent mettre en œuvre les initiatives qu'elles consacrent à la paix et à la stabilité, notamment en apportant un appui financier aux fonds concernés.

La sécurité humaine est une approche efficace qui privilégie les individus et aide à construire des sociétés dans lesquelles chacun puisse vivre dans la dignité, en protégeant et en autonomisant les personnes et les communautés exposées à des menaces réelles ou potentielles. En 2011, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 66/290, sur la sécurité humaine. Le Japon est déterminé à oeuvrer en permanence en faveur de la sécurité humaine dans toutes les régions du monde, en collaboration avec toutes les parties prenantes. C'est notamment le cas en Afrique, puisque le principe de la sécurité humaine est l'une des clefs de voûte de la Déclaration de Yokohama de 2013.

La TICAD V s'est félicitée que la Commission de l'Union africaine rejoigne les rangs de ses organisateurs. Cela a permis à la TICAD de devenir, au vrai sens du terme, un processus pris en main par l'Afrique, dirigé par l'Afrique, et géré par l'Afrique, en coopération avec le système des Nations Unies, la Banque mondiale et le Japon. Le Japon espère sincèrement renforcer à la fois la prise en main par les pays africains et le partenariat avec les partenaires de développement dans le cadre du processus de la TICAD. Nous étudions également les moyens d'intégrer davantage à ce processus la société civile et le secteur privé, dont la participation est indispensable pour la poursuite du développement autonome de l'Afrique sur le long terme.

Je terminerai en réaffirmant l'engagement aussi ancien qu'indéfectible du Japon à l'égard du développement africain.

**M. Alemu** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom du Groupe des États d'Afrique. Dire que le point de l'ordre du jour dont nous sommes saisis revêt une grande importance pour l'Afrique est un euphémisme : il est d'une importance vitale pour l'Afrique.

Je voudrais adresser au Secrétaire général tous nos remerciements pour son rôle de premier plan et sa détermination de placer l'Afrique au cœur des travaux du système des Nations Unies.

Nous nous associons pleinement à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par M. Ibrahim Hassane Mayaki, Directeur général de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

L'année 2013 est une année importante pour l'Afrique, puisqu'elle marque le cinquantième anniversaire de notre organisation continentale, l'Organisation de l'Unité africaine. C'est dans ce contexte que nous tenons à souligner le rôle majeur que le NEPAD joue dans la vision commune et partagée d'un renouvellement de l'Afrique, fondée sur la nécessité de faire en sorte que l'Afrique retrouve la place qui lui revient dans le concert des nations, grâce à un programme de transformation et d'appropriation qu'elle aura elle-même défini. L'acte constitutif de l'Union africaine a énoncé les principes et valeurs fondamentaux que le continent doit faire valoir s'il veut parvenir à la démocratie et au développement économique, tandis que le NEPAD s'efforce de concrétiser ces principes et valeurs sur le terrain.

Au fil des années, le NEPAD est devenu le programme de développement emblématique de l'Union africaine. Ses activités programmatiques dans les domaines prioritaires, notamment l'infrastructure, l'agriculture, la santé et la technologie, ont amené l'Afrique à prendre en charge les processus de façon toujours plus déterminée, par le biais d'une coopération active et efficace avec ses partenaires. Le NEPAD contribue également de manière inestimable à la transformation des conceptions politiques et à la mise en œuvre des objectifs de l'Afrique en matière de développement.

De même, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a permis aux pays du continent de tirer

les enseignements de l'expérience des uns et des autres pour tout ce qui a trait à la gouvernance économique, politique et sociale. Au fil de ces étapes clefs, l'Afrique est de fait entrée dans une nouvelle ère, marquée par une dynamique renouvelée, et les fondations de la renaissance de l'Afrique sont en train d'être posées.

Dans les dix dernières années, plusieurs économies africaines ont entamé une trajectoire de forte croissance. Le nombre de conflits frappant notre continent diminue également peu à peu. Par ailleurs, nous assistons à une amélioration de la gouvernance, avec la réémergence d'avancées démocratiques dans nombre de nos pays. Notre continent n'est plus la région marginalisée du monde à laquelle il est convenu de ne penser qu'en termes d'assistance humanitaire.

Dans une période pourtant difficile pour le monde entier, la croissance de l'Afrique s'est poursuivie. Il est indéniable que pour que nous puissions faire mieux encore, la situation mondiale doit s'améliorer, notamment dans les domaines du financement du développement et du système commercial multilatéral. À cet égard, nous tenons à dire que nous faisons nôtres les observations et les recommandations du Secrétaire général dans son rapport (A/68/222). Cependant, en dépit des progrès significatifs qui ont été accomplis avec l'accélération de la croissance et du développement social, le rapport met en relief de graves défis persistants, notamment les progrès limités enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la vision ambitieuse de l'Afrique pour 2063.

Les réalités mondiales défavorables continuent d'influer sur les perspectives de développement africaines depuis l'avènement du nouveau millénaire. Les crises économiques et financières mondiales, aggravées par les déséquilibres budgétaires et les changements climatiques, ont entravé les progrès de l'Afrique, directement autant qu'indirectement. Dans ce contexte, nous pensons que l'Afrique a fait de son mieux pour relever les très nombreux défis auxquels elle est confrontée, lesquels ont justifié l'appel en faveur de la prise en compte de la situation particulière de l'Afrique contenu dans la Déclaration du Millénaire et la série d'engagements pris par la suite dans les documents finaux de plusieurs conférences internationales. Manifestement, et sans entrer dans les détails, nous ne pouvons affirmer, loin s'en faut, que les promesses faites à l'Afrique ont été tenues, comme en atteste l'absence de progrès satisfaisants en ce qui concerne les OMD. La fourniture de l'aide à la réalisation des OMD laisse

beaucoup à désirer. Quelques pays ont certes enregistré des avancées notables dans la réalisation d'un grand nombre d'ODD mais, dans l'ensemble, les progrès ont été très décevants. Voilà pourquoi il faut faire plus durant la période qui nous sépare de l'échéance de 2015.

C'est pour cette raison aussi que nous demandons à la communauté internationale, notamment à l'ONU, de redoubler d'efforts pour faire en sorte que ces défis soient surmontés. À cet égard, nous estimons qu'il incombe à la communauté internationale d'honorer ses engagements envers l'Afrique, eu égard à sa situation particulière. Il existe un grand déficit qu'il faut combler durant le laps de temps qui reste pour la réalisation des ODD, ainsi que dans le cadre du processus de définition du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Je tiens à souligner ici qu'il faut que les domaines prioritaires du NEPAD y figurent en bonne place.

Pour notre part, je tiens à assurer l'Assemblée que l'Afrique continuera de tout mettre en oeuvre pour réaliser la vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, mue par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui se sont tenus à nos côtés et qui, j'en suis convaincu, continueront de nous appuyer.

**M. Wang Min** (Chine) (*parle en chinois*) : La paix et le développement en Afrique sont entrés dans une nouvelle phase critique. Avec une économie en pleine expansion, l'Afrique enregistre l'un des taux de croissance les plus forts au monde. Unis et résolus, les pays africains ne cessent de prendre de nouvelles mesures pour promouvoir l'intégration, la stabilité et le développement durables. Beaucoup de progrès ont été accomplis dans la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et le statut de l'Afrique se renforce dans le monde. Parallèlement, toutefois, en raison de facteurs tels que la crise financière internationale et du faible rythme de la reprise économique mondiale, l'Afrique se heurte à une conjoncture extérieure peu favorable au développement. En outre, des conflits régionaux et des foyers de tensions continuent de se déclarer et les crises humanitaires se sont aggravées, entravant de ce fait sérieusement les efforts que déploie l'Afrique pour instaurer la paix, la stabilité et le développement.

Le NEPAD entame sa deuxième décennie d'existence et la communauté internationale doit

continuer d'accroître son intérêt et son engagement vis-à-vis de l'Afrique afin de faire progresser davantage la mise en oeuvre du NEPAD et de favoriser la stabilité et la prospérité. L'Afrique est un membre important de la communauté internationale. Sa paix et sa sécurité ont une profonde influence sur les intérêts et le bien-être d'autres membres de la communauté internationale. Trouver des moyens efficaces d'aider les pays africains à relever les défis en matière de sécurité et à réaliser une paix et un développement durables est une tâche importante de la communauté internationale. À cet égard, la Chine voudrait faire un certain nombre de propositions.

Premièrement, il faut honorer tous les engagements pris en faveur de l'Afrique. La communauté internationale doit intensifier l'aide qu'elle fournit à l'Afrique. Les pays développés doivent donner suite à leurs engagements en matière d'aide publique au développement, honorer leurs promesses d'assistance et d'allègement de la dette et aider l'Afrique à renforcer ses capacités financières et technologiques. Les pays en développement doivent quant à eux épauler l'Afrique, en vue du développement de tous, en renforçant la coopération Sud-Sud, qui offre un cadre de partage des expériences en matière de réduction de la pauvreté et de développement et vient compléter la coopération Nord-Sud. La communauté internationale doit améliorer l'environnement de développement pour l'Afrique et accroître l'appui au continent dans différents domaines, notamment la finance, le commerce et l'allègement de la dette.

Deuxièmement, l'Afrique doit figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. La communauté internationale doit continuer d'aider l'Afrique à avancer plus rapidement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De même, il convient d'attacher une attention prioritaire aux défis spécifiques rencontrés par l'Afrique et à ses besoins particuliers de développement durant le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, afin de veiller à ce qu'il soit en phase avec les domaines prioritaires du NEPAD, qui sont axés sur la réduction de la pauvreté et la promotion du développement général de l'Afrique.

Troisièmement, il faut respecter l'autonomie des pays africains. La communauté internationale doit tenir compte des réalités de l'Afrique, respecter la volonté des pays africains et les aider à régler leurs problèmes par eux-mêmes. Parallèlement, dans le cadre de la

coopération économique et technique avec l'Afrique, nous devons tenir pleinement compte de la situation particulière des pays africains, répondre à leurs préoccupations et leur accorder toute latitude politique afin d'obtenir des résultats mutuellement avantageux et qui profitent à tous et de parvenir au développement commun.

Quatrièmement, ces dernières années l'instabilité et l'incertitude se sont accrues en Afrique, où des foyers de tensions régionaux sont régulièrement apparus, tandis que des menaces non traditionnelles à la sécurité, tel le terrorisme, ont pris de l'ampleur. La communauté internationale doit adhérer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et, dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays africains, s'employer activement à promouvoir la paix et à faciliter les négociations en vue du règlement des différends par la voie pacifique. En outre, elle devrait renforcer la coordination et la coopération avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines, prendre des mesures concrètes pour aider l'Afrique à consolider ses mécanismes de sécurité collective et aider les Africains à régler leurs problèmes entre eux et à leur manière.

La Chine et l'Afrique ont de tout temps été liées par une même destinée. Des expériences historiques similaires, des entreprises de développement identiques, et des intérêts stratégiques partagés les unissent. Les relations entre la Chine et l'Afrique sont placées sous le signe de la sincérité, de l'amitié, du respect mutuel, de l'égalité, des avantages partagés et du développement commun. Avec la mise en place du nouveau partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique, nous avons approfondi notre relation avec les pays africains et des organisations régionales telle que l'Union africaine. La Chine appuie activement l'intégration africaine et a constamment renforcé son appui au NEPAD. En 2012, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont avoisiné les 200 milliards de dollars, et le nombre de personnes ayant voyagé entre la Chine et l'Afrique, et vice-versa, s'est élevé à plus de 1,5 million. Depuis 2012, les investissements directs de la Chine en Afrique dépassent les 15 milliards de dollars.

Cette année, nous commémorons le cinquantième anniversaire de l'envoi d'équipes médicales chinoises en Afrique. Au cours des 50 dernières années, la Chine a déployé 18 000 professionnels de la santé en Afrique, qui ont soigné quelque 250 millions de patients à travers le continent. Durant la visite qu'il a effectuée en Afrique

en mars, le Président Xi Jinping a expliqué en détail les principes sur lesquels reposent la coopération entre la Chine et l'Afrique, à savoir notamment la sincérité, l'obtention de résultats concrets, la fraternité et la bonne foi, et il a annoncé une série de nouvelles initiatives destinées à appuyer le développement de l'Afrique. Ainsi, la Chine va notamment accorder à l'Afrique un prêt de 20 milliards de dollars sur une période de trois ans, rendre opérationnel le partenariat pour le développement des infrastructures transnationales et transrégionales et mettre en oeuvre le programme Talents d'Afrique.

Au cours des trois prochaines années, nous allons former 30 000 spécialistes africains dans divers domaines, offrir 18 000 bourses à des étudiants africains et intensifier nos efforts en matière de transfert de technologie et de partage de savoir-faire avec le continent africain. La Chine suit activement la mise en oeuvre d'une initiative portant sur les partenariats de coopération entre son gouvernement et l'Afrique dans le but de renforcer la paix et la sécurité. Par ailleurs, la Chine continue d'accroître sa participation constructive aux efforts de paix et de sécurité en Afrique, afin de contribuer à créer les conditions propices au développement socioéconomique du continent.

La Chine participe activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique. À l'heure actuelle, 1 400 soldats chinois sont déployés au sein de six missions de maintien de la paix des Nations Unies sur le continent africain. La Chine a accru son appui aux initiatives de maintien de la paix et de renforcement des capacités dans les pays africains, au sein de l'Union africaine et dans les organisations sous-régionales africaines. Nous avons également fourni à l'Union africaine une aide militaire d'un montant de 50 millions de yuans pour accompagner les efforts déployés par les Africains pour résoudre eux-mêmes les problèmes auxquels le continent est confronté.

Le développement de la Chine est indissociable de celui de l'Afrique et du reste du monde. La Chine sera toujours une amie de l'Afrique, contre vents et marées. Tandis que 1,3 milliard de Chinois œuvrent à la réalisation du rêve chinois de renouveau national, plus d'un milliard d'Africains s'efforcent quant à eux de réaliser leur rêve d'unité, d'autonomie, de développement et de prospérité. La Chine est prête à conjuguer ses efforts avec les pays africains pour renforcer et approfondir une coopération mutuellement avantageuse pour la Chine et l'Afrique dans tous les

domaines, ce qui en fin de compte nous permettra de réaliser nos aspirations communes.

**M. Khalil** (Égypte) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique et le Secrétaire exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) du rapport sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (A/68/222) et du rapport sur les causes des conflits en Afrique (A/68/220).

Le NEPAD incarne l'aspiration de l'Afrique à prendre son destin en main. Il s'agit d'un instrument africain visant à réduire la pauvreté et à mettre l'Afrique sur la voie du développement durable. Le NEPAD reflète la vision commune de l'Afrique pour atteindre ses objectifs de développement dans des domaines thématiques spécifiques : agriculture et sécurité alimentaire; intégration régionale et infrastructures; développement humain; et technologies de l'information et des communications. Ces dernières années, le NEPAD s'est doté d'un nouveau mandat et a adopté une nouvelle démarche. Il s'emploie à modifier sa gestion, en passant d'une approche sectorielle à une approche axée sur la mise en œuvre de programmes et d'activités thématiques. L'Égypte est fière d'être un membre fondateur du NEPAD. Nous avons proposé un projet d'infrastructure ambitieux visant à créer une voie navigable reliant le lac Victoria à la Méditerranée en passant par le Nil, dont profiteraient les économies des pays du bassin du Nil.

L'axe de développement du NEPAD va de pair avec l'axe de gouvernance représenté par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Cette année, nous commémorons le dixième anniversaire de la création du Mécanisme. Celui-ci compte actuellement 33 membres qui y ont adhéré volontairement et représentent plus de 75 % des pays africains et de la population africaine. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est une autre preuve de la volonté de l'Afrique de renforcer la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

Les gouvernements africains et leurs partenaires doivent redoubler d'efforts pour établir des partenariats plus solides avec le secteur privé et la société civile, mobiliser des ressources suffisantes à l'appui d'une croissance économique qui profite à tous et résiste mieux aux chocs extérieurs, et faire en sorte que les bienfaits de la croissance soient ressentis par toutes les composantes de la société, y compris les personnes

les plus vulnérables. L'Égypte apporte sa contribution par l'entremise d'un fonds consacré à l'Afrique, qui finance plusieurs programmes de développement dans de nombreux pays africains.

La réalisation des objectifs du NEPAD nécessite l'appui de la communauté internationale. Elle passe également par la mise en place d'un environnement favorable permettant de promouvoir un commerce équitable, d'alléger le fardeau de la dette des pays africains, d'accroître les investissements directs étrangers et de renforcer la participation de l'Afrique aux processus internationaux de prise de décisions économiques. Au sein du système des Nations Unies, cela veut dire que les objectifs et les programmes du NEPAD doivent être pris en compte dans le processus de définition des objectifs de développement durable, et de manière plus générale, dans le programme de développement pour l'après-2015.

Il convient d'insister sur la nécessité d'appuyer et de consolider le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, qui est la principale entité des Nations Unies chargée de promouvoir les questions africaines. Ce bureau doit être doté des moyens suffisants pour s'acquitter de la tâche que lui a confiée l'Assemblée générale de répondre aux besoins particuliers de développement de l'Afrique, de coordonner l'Équipe spéciale interinstitutions pour l'Afrique et d'effectuer le suivi des nombreux engagements internationaux en faveur du financement du développement en Afrique.

La communauté internationale a réalisé des progrès notables en vue d'éliminer le paludisme dans les pays en développement, avec une réduction de moitié du nombre de décès par an. Toutefois, le paludisme tue encore des centaines de milliers de personnes chaque année, 90 % d'entre elles vivant en Afrique. Nous saluons le rôle crucial de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme à l'appui des efforts déployés par les gouvernements des pays africains, en particulier dans les domaines de la prévention, de l'accès aux médicaments et des outils diagnostiques.

Le paludisme a de graves répercussions négatives. Il coûte au monde près de 12 milliards de dollars chaque année. Pour que les efforts de lutte contre le paludisme aboutissent, la communauté internationale doit mettre suffisamment de ressources à la disposition des programmes de dépistage précoce, de recherche scientifique et de fabrication de médicaments, de vaccins et de pesticides en Afrique. L'élimination du paludisme passe par une démarche multisectorielle

permettant de lutter non seulement contre le paludisme en tant que maladie, mais également d'aborder ses aspects sociaux et de développement. À cet égard, il faut notamment assurer l'approvisionnement en eau potable, exécuter des projets d'infrastructure et garantir l'accès à des logements décentes. La communauté internationale doit encourager la poursuite de l'appui technique et financier aux programmes de lutte contre le paludisme dans les pays africains.

Enfin, il importe de souligner le lien qui existe entre paix, sécurité et développement. Il faut axer les stratégies de développement sur les problèmes interconnectés liés à la paix et au développement. L'Égypte invite toutes les parties prenantes, notamment les États africains, l'ONU, l'Union africaine, les organisations sous-régionales africaines et, bien sûr, les partenaires internationaux, à adopter une démarche globale et à lutter contre les problèmes relatifs à la paix et à la sécurité en Afrique. Pour éliminer les causes profondes des conflits en Afrique, une telle démarche doit mobiliser tous les instruments à la disposition des organisations précitées, qui œuvrent aux côtés des partenaires dans les domaines de la diplomatie préventive, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix.

**M. Dukali** (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général des rapports (A/68/220 et A/68/222) qu'il a présentés au titre des points inscrits à notre ordre du jour aujourd'hui. Je remercie également l'Ambassadeur Maged Abdelaziz, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, des efforts qu'il déploie au profit du continent africain.

Je tiens à préciser que ma délégation s'associe à la déclaration que vient de prononcer le représentant de l'Éthiopie au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), lancé il y a plus de 10 ans, est un partenariat qui appartient aux Africains et dans le cadre duquel les dirigeants africains ont pris l'engagement de mettre en œuvre un programme de développement continental à différents niveaux, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de la gouvernance, autant d'éléments essentiels pour réaliser la vision globale d'un continent prospère sur lequel règne un climat de paix. Cependant, en dépit des progrès accomplis ces dernières années, en particulier en termes de croissance et de développement social, le continent africain demeure confronté à une multitude de problèmes qui l'empêchent de réaliser tous les

objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, pour aider le continent africain, les partenaires de développement doivent redoubler d'efforts et honorer les engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne l'assistance. Il faut également venir à bout de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations commerciales du Cycle de Doha. Il faut en outre parvenir à un accord sur les questions qui permettraient aux pays africains d'avoir accès aux marchés mondiaux.

S'agissant de l'alimentation, il importe de redoubler d'efforts pour accroître la productivité agricole, conformément à la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous devons également revoir nos priorités dans le domaine agricole afin d'accroître les investissements privés, car le continent africain est l'une des régions qui souffrent le plus des répercussions de la crise économique et financière mondiale. Au niveau mondial, la reprise économique est en cours, même si elle est faible et inégale. Il convient cependant de renforcer les efforts nationaux pour réaliser la sécurité alimentaire en Afrique en augmentant la part des budgets consacrée au développement de l'agriculture et des zones rurales. Il faut également améliorer la manière dont ces efforts sont gérés. La communauté internationale peut apporter un appui financier et technique à cet égard. Nous tenons à souligner que cet appui doit être fourni en vertu de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

En ce qui concerne la paix et la sécurité en Afrique, il importe de resserrer la coopération institutionnelle avec l'Afrique en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix, de gestion des conflits, de consolidation de la paix et de relèvement après les conflits en promouvant une croissance économique stable, le développement durable, le respect des droits de l'homme, l'état de droit et l'administration de la justice. Il faut également renforcer le secteur de la sécurité, œuvrer au désarmement et promouvoir la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance en Afrique. À cet égard, le système des Nations Unies et les autres partenaires doivent continuer d'aider les pays africains à consolider la paix et la stabilité sur le continent.

En conclusion, la délégation libyenne tient à souligner qu'en tant que membre du NEPAD, la Libye continuera de déployer des efforts concrets

aux côtés des autres pays africains pour réaliser les objectifs du NEPAD. Nous pourrions ainsi récolter les fruits du progrès, de la croissance et de la prospérité grâce à des efforts coordonnés et à la mise en oeuvre d'accords de coopération signés par un grand nombre de pays africains. Tout cela devrait permettre au continent de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de jouer un rôle véritable dans l'ordre économique mondial. Cette démarche devrait également aider le continent à réaliser les objectifs de développement durable pour l'après 2015, d'autant que l'Afrique possède des ressources humaines et naturelles qui la rendent à même de réaliser ses aspirations.

**M. Mashabane** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé sur le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/68/222). La publication de ce rapport coïncide avec un certain nombre d'anniversaires historiques sur le continent africain, le premier étant le jubilé de l'Organisation de l'unité africaine. Cette année marque également le dixième anniversaire du lancement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. L'Afrique du Sud accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les progrès de la mise en oeuvre du NEPAD au cours de l'année écoulée.

Nous tenons à remercier sincèrement M. Ibrahim Hassane Mayaki, Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD, des exposés enrichissants qu'il nous a présentés cette semaine. Étant donné que l'ONU se penche actuellement sur la question du programme de développement pour l'après-2015, ces réunions ont vraiment eu lieu à point nommé.

Le message qui est ressorti des discussions sur le NEPAD est que l'Afrique connaît de profondes transformations. Par rapport à la période qui a immédiatement suivi la décolonisation, lorsque nous sommes devenus le continent « noir et sans espoir », le discours, bien des années plus tard, a évolué dans le bon sens. Nous devons veiller à ce que cette évolution se poursuive avec la mise en oeuvre de la vision pour l'Afrique 2063.

En termes d'adaptation aux transformations socioéconomiques, le NEPAD constitue une feuille de route déterminante pour l'Afrique. Il a joué un rôle particulièrement important à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, dans la mesure où le continent africain continue d'accuser du retard pour un certain

nombre d'OMD, nous devons redoubler d'efforts, durant le temps qu'il nous reste, pour réaliser les OMD qui nous posent des problèmes. Surtout, il est également impératif que le nouveau programme de développement réponde aux besoins de l'Afrique et fasse fond sur les OMD.

Ces deux dernières années, le NEPAD a produit un certain nombre de bons résultats. Il a transformé, et continue de transformer, des héritages historiques tels que l'absence de coopération sur le continent. Grâce aux programmes de développement des infrastructures mis en place dans le cadre du NEPAD, plusieurs couloirs sont en train d'être ouverts pour stimuler le commerce et le développement sur le continent. Je citerai, par exemple, le couloir Nord-Sud, un projet routier et ferroviaire allant du Cap au Caire appuyé par l'Afrique du Sud, ainsi qu'un certain nombre de différents projets soutenus par d'autres pays et relatifs aux technologies de la téléinformatique, à la route, au rail et aux oléoducs.

Dans le domaine de l'agriculture, l'Afrique du Sud constate que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) n'a cessé de croître régulièrement grâce à la participation accrue des États membres de l'Union africaine (UA). Concrètement, 34 membres ont signé le Pacte du PDDAA, et 23 ont achevé leur plans d'investissement national pour l'agriculture. Le PDDAA est une initiative africaine qui répond aux besoins du développement de l'agriculture du continent. C'est là un fait important puisque la majorité des économies sont fondées sur l'agriculture. Le PDDAA participe de façon positive à l'éradication de la pauvreté, étant donné que de nombreux pays sont en train d'accroître leurs investissements dans l'agriculture.

En ce qui concerne le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ma délégation est encouragée par le rythme régulier des accessions. Bien qu'il soit fondé sur le volontariat, il convient de reconnaître que le MAEP est le premier programme axé sur l'Afrique, ce qui encourage la bonne gouvernance sur le continent. Cependant, les problèmes liés au financement du NEPAD doivent être résolus afin d'assurer l'efficacité du mécanisme. L'Afrique du Sud est certaine que ces problèmes seront surmontés étant donné les efforts de l'Afrique pour consolider les avancées en matière de gouvernance déjà considérées comme un résultat positif du NEPAD. Nous apprécions également l'appui continu des pays donateurs pour appuyer nos initiatives, et nous demandons à la

communauté internationale de maintenir cette aide, particulièrement en cette période difficile où l'aide publique au développement décline.

L'Afrique du Sud reste déterminée à appuyer le programme du continent pour le développement économique, tout comme le NEPAD. Nous continuerons à financer les projets de développement en Afrique par le biais du Fonds de la renaissance africaine de l'Afrique du Sud pour permettre d'atteindre les objectifs du NEPAD. L'Agence sud-africaine de partenariat au développement sud-africain, établie pour remplacer le Fonds de la renaissance africaine, continuera également à fournir une aide au développement.

L'objectif visant à donner aux populations la possibilité d'accéder aux normes les plus élevées de la santé physique et mentale est loin d'être atteint. Des maladies non transmissibles comme le cancer, les maladies cardiovasculaires, et d'autres pathologies, telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, sont des sujets de préoccupation mondiale. Dans le cadre du débat de ce jour sur le paludisme, bien que des progrès notables aient été enregistrés dans le contrôle du paludisme en Afrique depuis 2011, ma délégation appelle également à renforcer la lutte contre cette maladie. Nous poursuivrons notre soutien à l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme. Nous voudrions exprimer notre reconnaissance au partenariat Faire reculer le paludisme et à d'autres partenaires pour l'action qu'ils mènent. Une de nos compatriotes, Yvonne Chaka Chaka, est une ambassadrice de bonne volonté pour le partenariat Faire reculer le paludisme et continue de faire un travail formidable en mobilisant des ressources pour améliorer la situation des populations qui font face aux fléaux de la maladie.

Sur les questions de la paix et de la sécurité, ma délégation est d'accord avec ce qu'a dit le Secrétaire général lors de sa conférence de 2013 à l'Université de Leiden, à savoir que les enseignements tirés des pays en conflit et sortant de conflit démontrent qu'

« il ne peut y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix, et [que] rien ne peut être réalisé sans le plein respect des droits l'homme et de l'état de droit ».

Depuis la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et l'Architecture africaine de paix et de sécurité, le nombre de conflits sur le continent africain a diminué de façon importante. Nous pouvons aller plus loin grâce à la coopération

de l'Organisation des Nations Unies et à l'appui aux initiatives africaines. L'Afrique du Sud est encouragée par la coopération constante entre l'Organisation et l'Union africaine, notamment entre le Conseil de paix et de sécurité et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Nous apprécions les réunions consultatives annuelles entre les deux Conseils. Un certain nombre de jalons témoignent des aspects bénéfiques de cette relation, notamment l'adoption de la résolution 2033(2012) du Conseil de sécurité. Dans les cas où les deux Conseils ont coopéré de manière positive, les résultats ont été concrets, comme dans les cas de la Mission de l'Union africaine en Somalie, de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, de l'appui à la feuille de route de l'Union africaine sur le Soudan et le Sud-Soudan selon la résolution 2046(2012) du Conseil de sécurité, de la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei et de la mission d'évaluation conjointe dans la région du Sahel. Cependant, il est important d'étendre cette relation à l'ensemble du système de l'Organisation afin d'appuyer les communautés économiques au niveau régional.

Pour terminer, nous exprimons notre reconnaissance au Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique et à son équipe pour leur excellent travail afin de rationaliser le programme africain dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies. En raison de l'activité sans cesse croissante concernant l'Afrique et la nécessité de suivre un certain nombre de décisions et d'engagements pris, il est important de renforcer ce bureau.

**M. Percaya** (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe à l'intervention faite par le représentant de Brunei Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. L'Indonésie voudrait également exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour ses rapports complets portant sur les points de l'ordre du jour actuellement à l'examen (A/68/220 et A/68/222).

Sans aucun doute, 12 ans après l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Afrique est en train de réaliser des progrès remarquables. Cependant, d'immenses défis attendent encore ce continent. Nous sommes également conscients que les actions destinées à accélérer la croissance de l'économie africaine sont entravées par de lourds obstacles. Les pays africains ont également fait des avancées pour surmonter les obstacles en devenant

plus interdépendants de l'économie mondiale. Toutefois, cela ne peut être réalisé par les pays africains seuls, car créer une croissance soutenue et maintenir la paix exige un partenariat et une coopération.

Les partenariats mondiaux et l'appui international sous-tendent le succès du NEPAD. Une coopération bilatérale et triangulaire ainsi qu'une coopération Sud-Sud, sont des éléments importants du partenariat mondial. Il est essentiel de garantir un système financier et économique mondial équitable pour créer une croissance durable. Les entretiens de l'Organisation mondiale du commerce n'ont cependant pas permis de parvenir à une conclusion satisfaisante. La neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Bali, en Indonésie, en décembre 2013, offrira une possibilité de sortir les entretiens commerciaux de l'impasse. La conférence devrait s'efforcer de renforcer les règles du commerce multilatéral, éviter le protectionnisme et consolider les niveaux du commerce mondial, notamment l'accord de libre-échange relatif à l'Afrique.

Pour sa part, l'Indonésie, à travers le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique et le Centre de coopération technique Sud-Sud du Mouvement des pays non alignés à Jakarta, a établi une base solide pour une large coopération avec l'Afrique. L'Indonésie a apporté son aide en matière de capacités dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Nous continuons d'œuvrer avec un certain nombre de pays africains pour développer la culture du riz avec des variétés adaptées aux conditions climatiques et agricoles.

De plus, nous ne devons pas oublier que les partenariats public-privé et privé-privé jouent un rôle important pour renforcer les capacités créatives de l'Afrique.

La croissance économique requiert des conditions pacifiques. En effet, le nombre de conflits armés en Afrique a continuellement diminué. On en dénombrait approximativement 30 à la fin de la guerre froide, on en compte aujourd'hui un peu plus d'une dizaine. De seulement trois démocraties à cette époque on en enregistre actuellement 25 de types variés dans la région. Cependant, les conflits se produisent encore et la paix reste fragile dans un certain nombre de régions. Le maintien de la paix, la consolidation de la paix et le développement doivent donc être constamment approfondis. À cette fin, les citoyens africains et leurs dirigeants élus doivent être les moteurs du progrès. Le

succès durable exige un ferme appui de l'Organisation et de ses partenaires et une coopération avec celle-ci.

Néanmoins, les résultats du développement durable dépendent, en dernier ressort, des Africains eux-mêmes. Le principe de l'appropriation nationale, résolument soutenu au sein de la Commission de consolidation de la paix, reste l'élément dominant. À cet égard, l'Indonésie se félicite des importants progrès accomplis et des faits nouveaux survenus sur le terrain, notamment au Libéria avec le lancement de sa stratégie de réconciliation nationale, et en Sierra Leone avec le bon déroulement des élections. Nous soulignons également que l'appui de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies à la fourniture d'une aide pour le redressement après le conflit dans différents pays de la région requiert aussi une coopération et des partenariats plus approfondis, non seulement avec les gouvernements hôtes concernés mais également avec les organisations régionales et sous-régionales. Pour sa part, l'Indonésie reste prête à œuvrer avec l'Organisation, notamment par le biais de ses contributions actives aux opérations de maintien de la paix, de sa participation à la Commission de consolidation de la paix et de son rôle de longue date pour faire avancer la médiation et la prévention des conflits.

Des efforts sans précédent ont été investis dans la lutte contre le paludisme depuis plus d'une décennie. Cependant, cette pathologie demeure un grave problème. Sa prévalence, notamment parmi les enfants et les femmes enceintes, reste élevée de façon alarmante, notamment dans les régions africaines. C'est pourquoi, au cours des 700 jours du qui nous séparent de la date butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons accélérer les efforts à tous les niveaux pour mettre fin au paludisme d'ici à 2015. Durant cette période, saisissons l'occasion d'inverser cette incidence. Au niveau mondial, les pays connaissant l'incidence la plus élevée de cette affection, notamment sur le continent africain, ont besoin d'une aide accrue, notamment financière, pour obtenir et répartir les interventions destinées à sauver des vies. Bien que le Plan d'action mondiale contre le paludisme se soit poursuivi de façon importante, le renforcement du financement des mécanismes est vital, de même que des innovations dans ce domaine.

Nous devons également développer davantage notre capacité pour progresser dans le contrôle du paludisme. En termes généraux, nous ne pouvons,

actuellement, détecter que le dixième des cas. Au niveau national, nous devons continuer à donner la priorité à la lutte contre cette pathologie, et intégrer cet objectif aux politiques de santé et de cadres. Parvenir à l'élimination du paludisme demande une approche multisectorielle et une coopération allant au-delà du secteur de santé. À cet égard, l'Indonésie salue le lancement, le 24 septembre, du Cadre de l'action multisectorielle pour le paludisme. Nous espérons que le Cadre servira de plate-forme stratégique pour la coopération et la coordination multisectorielles pour l'éradication du paludisme.

Enfin, il est important de garder à l'esprit qu'il faut donner une chance à l'Afrique de trouver des solutions qui traitent concrètement les situations et les réalités du continent en se fondant sur les besoins fondamentaux de sa population. Seuls ces mécanismes lui permettront de parvenir à des réalisations similaires à celles d'autres régions.

**M. Warraich** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général pour ses rapports portant sur les points de l'ordre du jour à l'examen (A/68/220 et A/68/222). Nous félicitons les pays africains à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, devenue aujourd'hui l'Union africaine, et du dixième anniversaire de son initiative exceptionnelle, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

L'Afrique est en voie de transformation. Aujourd'hui, ce continent détermine son propre destin. Ainsi, malgré les faibles résultats de l'économie mondiale, le produit intérieur brut africain a augmenté en moyenne de 6,6% en 2012. Sept pays sur 10 dont la croissance est la plus rapide dans le monde se trouvent en Afrique. Malgré les 18% en moins dans les investissements directs mondiaux, les flux vers l'Afrique ont augmenté en 2012. Sur le plan commercial, dans l'ensemble, l'augmentation de la croissance en Afrique malgré le ralentissement du commerce international en 2012, est une exception notable.

Aujourd'hui, l'Afrique progresse grâce aux cadres relatifs à l'appartenance africaine et à l'établissement de cadres propres à la maîtrise africaine. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique représente la vision des dirigeants africaine sur les progrès sociaux et économiques. Des projets tels l'autoroute transsaharienne et le « Gazoduc transsaharien » démontrent à l'évidence la détermination de l'Afrique à utiliser son immense potentiel de développement socioéconomique. L'engagement et les progrès réalisés

pour atteindre les objectifs en matière d'allocations budgétaires établis pour les secteurs de la santé et de l'agriculture soulignent le sérieux du continent en ce qui concerne la réalisation de la promesse d'un meilleur avenir.

L'Afrique a relevé les défis en matière de paix et de sécurité, et elle est déterminée à réussir. Elle a établi une solide architecture de paix et de sécurité. Les succès dans le règlement des conflits et la gestion en Somalie, Sierra Leone, Liberia et Côte d'Ivoire démontrent que l'Afrique va de l'avant.

Bien que la réaction de l'Afrique aux événements soit louable les défis demeurent. Ils vont de la réduction des écarts par la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement afin d'assurer la sécurité alimentaire, la création d'emplois, notamment pour les jeunes, et la mobilisation du financement en raison de ses énormes besoins en matière d'infrastructures et d'industrialisation.

Malgré les progrès effectués, les défis au niveau de la santé, notamment ceux concernant le paludisme, continuent de causer de tragiques pertes de vie en Afrique. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le gouffre financier relatif aux traitements du paludisme et leur distribution en Afrique pour 2013-2015 s'élève à 3,6 milliards de dollars. L'appui international continu et renforcé aux efforts de développement de l'Afrique est donc essentiel. La récente diminution de l'aide publique au développement et de l'aide au commerce montre que les engagements n'ont pas été concrétisés.

L'appui international est également essentiel afin d'aider l'Afrique à surmonter les revers en matière de paix et de sécurité.

Le Pakistan s'est engagé de longue date à assurer la stabilité et à faire progresser en Afrique. Nos relations économiques et commerciales avec l'Afrique vont croissant. En 2012 et 2013 nous avons organisé une manifestation, « Africa Shows », au Pakistan pour cimenter davantage nos liens économiques et commerciaux. Nous continuons de travailler avec des partenaires africains dans les domaines économique, social et technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Depuis 1986, au titre du programme spécial d'aide technique à l'Afrique, des centaines de jeunes professionnels africains ont reçu une formation au Pakistan dans divers domaines, notamment

l'administration publique, la gestion, la banque, les douanes, la comptabilité et la diplomatie.

Les forces pakistanaises de maintien de la paix ont contribué au maintien de la paix, au renforcement de la paix et à la consolidation de la paix en Afrique. Plus de 132 de nos soldats de maintien de la paix ont perdu la vie, 119 d'entre eux en Afrique. Aujourd'hui, sur 8 221 soldats pakistanais couvrant six missions de maintien de la paix, 8 075 sont déployés en Afrique.

Nous poursuivrons notre coopération avec l'Afrique. La communauté internationale a lancé des débats sur le programme de développement pour l'après-2015. Nous soulignons que ce programme doit également répondre aux besoins et aux priorités de l'Afrique. L'engagement de la communauté internationale afin d'aider ce continent à réaliser ses aspirations est crucial.

Le Pakistan souhaite plein succès et gloire à l'Afrique.

**M. Haniff** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président pour la convocation de ce débat commun.

La Malaisie s'associe à l'intervention faite par le Représentant permanent de Brunei Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Je voudrais exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour ses rapports complets présentés au titre du point 63 de l'ordre du jour (A/68/220 et A/68/222).

La Malaisie saisit également cette occasion pour féliciter nos amis africains à l'occasion du dixième anniversaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et pour ses réalisations à ce jour. Cette célébration revêt une importance d'autant plus grande qu'elle coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'Union africaine et le dixième anniversaire de l'établissement du Bureau du Conseiller spécial de l'ONU pour l'Afrique, qui a été chargé de l'appui au développement de l'Afrique, notamment au travers du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La Malaise attache une grande importance à ses relations et à sa coopération avec l'Afrique, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, du commerce, des investissements et du développement global de la région. Nous pensons sincèrement que, grâce à la solidarité existant à travers la coopération Sud-Sud,

les relations entre la Malaisie et les pays d'Afrique ont été renforcées en raison de la coopération et du respect mutuels. Comme l'indique le rapport de mars dernier de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Global Investment Trend Monitor N° 12 : The Rise of BRICS FDI and Africa*, la Malaisie est la plus grande source asiatique d'investissements directs étrangers vers l'Afrique. En 2011, la Malaisie était le troisième plus important investisseur en Afrique, après les États-Unis et la France, avec un montant de 19,3 milliards de dollars d'investissements dans le continent. Les investissements provenant du secteur privé malaisien ont permis la création d'emplois plus décents et le transfert de compétences et de technologies, et a contribué à promouvoir l'Afrique en tant que destination dynamique d'investissements mondiaux.

Nous nous félicitons des progrès réalisés par nombre de pays africains mais nous reconnaissons également les défis et difficultés rencontrés par certains d'entre eux pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. L'appel renouvelé pour accélérer la mise en œuvre des OMD lancé durant la Réunion de haut niveau sur les OMD, tenue en septembre dernier (voir A/68/PV.3), doit être entendu par le système de l'Organisation pour le développement et ses partenaires des pays développés. La baisse de l'aide publique au développement durant deux années consécutives a gravement porté atteinte aux efforts pour atteindre les OMD, en particulier pour les pays les moins avancés, notamment ceux d'Afrique. La Malaisie souhaite réaffirmer son appui dans le cadre des OMD et sa volonté de continuer d'être un actif partenaire de dialogue avec l'Afrique dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

La Malaisie coopère avec les pays africains en organisant des cours techniques concrets au titre du Programme de coopération technique malaisien et par le biais d'initiatives de coopération triangulaire telles que la coopération entre le Programme de coopération technique malaisien, l'Agence de coopération internationale japonaise et l'Afrique. La Malaisie a également lancé un programme concret de coopération avec les pays africains à travers des plates-formes de dialogue, qui incluent le secteur privé grâce à l'Association malaisienne Sud-Sud et la Coopération Sud-Sud malaisienne. À la fin de 2012, 6 797 participants de 45 pays africains avaient bénéficié du Programme de coopération technique malaisien. Et, conjointement avec la célébration de la 68<sup>ème</sup> Journée de l'Organisation des Nations Unies qui a eu lieu à Kuala

Lumpur le 24 octobre, le Programme de coopération technique malaisien a reçu le prix OMD du Partenariat mondial pour le développement en reconnaissance de sa remarquable contribution aux objectifs du développement de l'Organisation.

Mon pays continuera de promouvoir la coopération Sud-Sud en Afrique. À cet égard, notre Premier ministre a conduit la délégation malaisienne au Dialogue international sur le partenariat avisé en 2013, qui s'est tenu à Dar-es-Salaam du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet. Le thème du Dialogue était « Exploiter la technologie pour la transformation socioéconomique de l'Afrique : la voie d'un partenariat avisé ». Quatorze Chefs d'État et de gouvernement de régions africaines et asiatiques ont participé à ce dialogue. Au cours de cet événement, la Malaisie a partagé avec d'autres ses nouvelles politiques et approches pour renforcer sa volonté de devenir une nation pleinement développée d'ici 2020, c'est-à-dire à travers une politique fondée sur la science, la technique et l'innovation, la transformation des programmes gouvernementaux et économiques et la création de secteurs performants. La Malaisie s'est félicitée de participer au Dialogue de 2013 et attend avec intérêt de prendre part au prochain dialogue, prévu en Afrique du Sud en 2014.

Nous souhaitons aussi réaffirmer notre décision d'accueillir un futur Dialogue pour un partenariat avisé dans le cadre du Dialogue international de Langkawi, à une date qui sera annoncée en temps voulu. Pour la Malaisie, le Dialogue de partenariat intelligent est un bon moyen de poursuivre sa coopération avec les pays africains, outre le processus de coopération bilatéral. La présence de la Malaisie au Dialogue tenu en Afrique et notre engagement d'accueillir le Dialogue international de Langkawi, qui est organisé depuis 1995, démontrent notre appui continu au développement économique de l'Afrique. Le Dialogue, qui a été un succès, a permis de forger un partenariat avisé entre les gouvernements et le secteur privé dans le Sud. Depuis sa création, neuf dialogues de ce genre ont eu lieu dans le but de favoriser les partenariats intelligents à tous les niveaux de la société, impliquant les dirigeants politiques, la fonction publique, le monde des affaires, le monde du travail, les médias et la population dans son ensemble. Le succès du Dialogue international de Langkawi a encouragé les pays africains à organiser un dialogue similaire en Afrique du Sud, c'est-à-dire le Dialogue international de l'Afrique australe.

La Malaisie se félicite des progrès réalisés par les pays africains au cours des 10 dernières années dans la mise en œuvre du MAEP, une initiative créée sous les auspices du NEPAD. Son objectif a été atteint, à savoir encourager et édifier une direction transformative et un dialogue national constructif entre les pays africains par le biais d'un processus inclusif et participatif d'auto-évaluation. Le MAEP a permis d'encourager les politiques et les pratiques orientées vers la réalisation des objectifs de stabilité politique du NEPAD, une croissance économique élevée, le développement durable et l'accélération de l'intégration économique sous-régionale et continentale. Bien qu'il s'agisse d'un processus volontaire, le nombre croissant de pays y participant démontre l'importance que les pays africains accordent au renforcement de leurs institutions de gouvernance. La Malaisie espère qu'un plus grand nombre de pays africains participeront à l'avenir à ce processus, renforçant ainsi le développement de l'Afrique dans son ensemble. Nous espérons que tous ces efforts consolidés aideront nos amis africains à atteindre leurs objectifs.

J'en viens maintenant à la question du paludisme. La Malaisie se félicite du lancement d'une feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale concernant la réaction africaine face aux phénomènes du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme en Afrique durant la période 2012-2015. La Malaisie a également une grande expérience en ce qui concerne le paludisme. Cependant, nous pouvons souligner que nous avons obtenu de grands succès car nous avons réussi à éliminer pratiquement cette affection des régions urbaines et d'autres régions densément peuplées du pays. Au cours des 50 dernières années, le nombre de cas de paludisme en Malaisie a fortement diminué. En 1961, la Malaisie comptait 243 470 cas de paludisme. En 2010, ce nombre est tombé à 6 650. Cette baisse continue est le résultat de plusieurs stratégies efficaces adoptées par le Gouvernement, à commencer par un programme d'éradication de cette pathologie dans les années 60.

La Malaisie s'est inspirée de son expérience et de ses réalisations passées pour accroître ses efforts actuels et garantir d'autres engagements en vue de l'élimination du paludisme d'ici à 2020. À cette fin, un plan stratégique national a été élaboré dans le but d'éradiquer le paludisme localement contracté d'ici à 2020. La Malaisie s'est engagée à éliminer le paludisme pour le plus grand avantage de la population et de l'économie du pays, notamment en réduisant

les coûts du secteur de la santé, l'absentéisme et en améliorant l'éducation, la productivité et les niveaux des investissements étrangers. Le programme d'élimination permettra également d'instaurer l'égalité, étant donné que ces activités doivent être menées à tous les niveaux de façon à inclure les personnes pauvres, marginalisées et vulnérables.

Pour terminer, la Malaisie reconnaît que, si beaucoup a été réalisé, il reste encore davantage à accomplir pour mettre fin à cette maladie épidémique. Nous sommes prêts à partager notre expérience nationale à cet égard.

**M. Kyaw Tin** (Myanmar) (*parle en anglais*) : D'emblée, ma délégation exprime sa gratitude au Secrétaire général pour ses rapports brillants et complets sur les points de l'ordre du jour à l'examen (A/68/220) et A/68/222).

Ma délégation s'associe à l'intervention faite par le représentant de Brunei Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

L'année 2013 est une année particulière pour le développement de l'Afrique étant donné qu'elle coïncide avec le dixième anniversaire de la mise en place du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et avec le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, devenue l'Union africaine. Nous nous félicitons de la désignation de la Semaine de l'Afrique et de l'organisation d'activités commémoratives au sein de l'ONU durant cette semaine dont le but est de souligner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous avons enregistré avec plaisir les avancées remarquables réalisées par de nombreux pays africains au cours des dernières années. Elles peuvent être attribuées essentiellement à la mise en œuvre du NEPAD. Malgré une situation économique et financière mondiale incertaine, la croissance économique de l'Afrique a été relativement positive grâce à des améliorations constantes de sa politique socioéconomique, à des réformes structurelles ainsi qu'à la production et à l'exportation de produits de base. Il est encourageant de constater que de nombreux pays africains comptent parmi les économies mondiales dont la croissance est la plus rapide et que de moins en moins d'Africains souffrent de l'extrême pauvreté. Nous sommes également heureux des grands progrès réalisés par l'Afrique, notamment en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Malgré tous ces points positifs, l'Afrique fait toujours face à de multiples problèmes. Des millions d'Africains n'ont pas d'emploi, n'ont pas accès aux soins de santé ni à une bonne alimentation. Nombre de pays auront des difficultés à atteindre les OMD d'ici 2015. L'incertitude économique, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles et une réduction de l'aide au développement ont entravé les initiatives de certains pays africains pour améliorer leur économie. Par conséquent, il est essentiel que les efforts du NEPAD se poursuivent et répondent à ces défis, notamment en accordant, dans leur programme, la priorité aux questions de santé, d'éducation et d'égalité des sexes.

La paix, la stabilité et la prédominance de l'état de droit sont les conditions préalables à un développement économique durable. Il est encourageant de savoir que la majorité des pays africains connaissent la stabilité. Nous reconnaissons et apprécions les actions menées par l'Union africaine et les communautés économiques régionales en matière de prévention des conflits et de médiation, telle la mise au point, au niveau du continent, d'un cadre de prévention des conflits et de structures pour la médiation et le règlement des conflits. C'est pourquoi nous nous associons à ceux qui demandent à la communauté internationale, y compris l'Organisation, de renforcer son appui et sa coopération avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour la prévention des conflits, le règlement des conflits et la médiation dans le cadre de l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Programme décennal de l'ONU pour le renforcement des capacités de l'Union africaine.

Nous apprécions vivement le rôle du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Nous encourageons une direction morale et un dialogue national constructif afin de faciliter l'accès des citoyens à la prise de décisions. La tendance de plus en plus positive vers des pratiques plus démocratiques en Afrique est également louable. Selon le rapport du Secrétaire général, 18 élections se sont tenues en 2012 et 17 autres sont attendues pour la fin de l'année. La régularité et la fréquence des élections ont amené à une plus grande stabilité dans les régions au cours des dernières décennies.

Les avancées réalisées dans la mise en œuvre du NEPAD et le succès du MAEP montrent la bonne direction et la capacité des dirigeants africains à renforcer la paix et la stabilité sur leur continent. Parallèlement, un partenariat mondial accru et soutenu jouera un rôle plus important dans l'instauration de la paix, de la stabilité

et du développement dans les nations africaines. À cet égard, il est préoccupant de constater que l'aide des partenaires du développement se réduit. Bien que ces partenaires se soient engagés à aider les Africains pour répondre à leurs besoins de développement, notamment à travers la mise en œuvre des priorités, cette aide est tombée de plus de 50 milliards de dollars à 43 milliards de dollars ces dernières années. Nous espérons que, grâce au succès obtenu par le NEPAD dans tous les domaines et à d'autres transformations structurelles et de gouvernance en cours, les partenaires de développement seront convaincus d'honorer leurs engagements.

Nous sommes confiants que, grâce à l'aide financière extérieure soutenue, la ferme détermination des gouvernements et des peuples africains et une bonne gestion économique, la mise en œuvre du NEPAD permettra de progresser davantage et contribuera aux efforts de l'Afrique pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est important pour la communauté internationale, les institutions de l'Organisation et les partenaires de développement d'accroître leur aide pour que les priorités et les besoins de l'Afrique soient pleinement pris en compte par le programme de développement pour l'après-2015.

Étant l'un des organisateurs de la Conférence de Bandung, un événement historique, le Myanmar réaffirme l'importance qu'il accorde à l'esprit d'amitié et de solidarité avec l'Afrique. Comme beaucoup de pays africains, le Myanmar est un pays en voie de transition démocratique rapide. Parallèlement à nos efforts pour promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation nationale, nous avons désenclavé notre économie grâce à des réformes et à la libéralisation de notre politique économique. Le nouveau climat politique et économique au Myanmar a ouvert de grandes possibilités d'encourager les relations commerciales et économiques avec nos frères africains.

Pour terminer, ma délégation souhaite réaffirmer sa solidarité et son ferme appui aux pays africains pour leur permettre de réaliser de plus grands progrès dans la mise en œuvre du programme du NEPAD dans l'intérêt des peuples africains.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 2011(XX) du 11 octobre 1965 et à la décision 56/474 de l'Assemblée générale du 15 août 2002, je donne la parole à l'observateur de l'Union africaine.

**M. Mayaki** (Union africaine) (*parle en anglais*) : Cette année marque le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine et le dixième anniversaire des deux importants programmes de l'Union africaine dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), c'est-à-dire le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Le NEPAD a joué un rôle essentiel pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance avec le lancement du Mécanisme africain pour l'évaluation par les pairs en 2003. Le MAEP est une démarche unique en son genre et innovante pour une bonne gouvernance, conçue et mise en œuvre par les Africains pour les Africains. Grâce au MAEP, les pays diagnostiquent les lacunes de gouvernance, partagent les meilleures pratiques et s'engagent à trouver des solutions. Il en est ainsi de la mise en œuvre de politiques transparentes, prévisibles et crédibles par le biais de programmes d'action nationaux. En conséquence, les conclusions de la MAEP ont appuyé l'institutionnalisation de la responsabilité nationale, l'autonomisation des citoyens et une amélioration des services, ouvrant ainsi l'espace politique à une bonne gouvernance. Bien qu'il s'agisse d'un mécanisme volontaire, sa composition a régulièrement augmenté pour arriver au nombre actuel de 33 pays africains, ce qui démontre les progrès importants réalisés dans l'élargissement du processus d'évaluation par les pairs.

L'année 2013 marque également le dixième anniversaire de l'adoption du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique. À cours de la précédente décennie, la sécurité agricole et alimentaire est restée la première priorité de l'Union africaine et du programme du NEPAD. L'Afrique a récemment appuyé le processus consultatif « Maintenir la dynamique » du PDDAA en tant que principal cadre pour l'engagement avec la déclaration faisant de 2014 l'Année de l'Union africaine pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Jusqu'ici, 50 pays ont participé à des interventions liées au PDDAA, tandis que 28 pays africains ont mis au point des plans nationaux d'investissements pour l'agriculture et la sécurité alimentaire avec l'appui technique de l'Agence du NEPAD. En mobilisant l'appui nécessaire du partenariat mondial pour le PDDAA, le NEPAD participe au renforcement de l'initiative concernant la nutrition et de la Nouvelle alliance du Groupe des Huit

pour la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'atteindre l'objectif 1 du Millénaire pour le développement.

L'avenir de l'agriculture africaine est nettement meilleur qu'il y a 10 ans. Cependant, beaucoup reste à faire. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les partenaires de développement, nous avons récemment lancé les programmes du NEPAD pour l'égalité des sexes, les changements climatiques, l'agriculture et la nutrition ainsi que le programme « Futurs ruraux » du NEPAD. Ces initiatives appuient précisément les cultivatrices et les jeunes entrepreneurs afin d'améliorer leurs connaissances et d'accélérer la transformation rurale.

L'Afrique est à un tournant dans sa quête d'efficacité en matière de développement. Sans aucun doute, l'Afrique a effectué des progrès économiques tangibles. Néanmoins, nous devons nous employer à remédier aux inégalités sociales croissantes et à la nécessité urgente de sortir environ 400 millions de personnes de la pauvreté. Pour ce faire, il nous faut mettre en œuvre des stratégies appropriées pour fournir des emplois à plus de 215 millions de jeunes hommes et femmes dans les 10 prochaines années. De même, un aspect important de cette stratégie est de promouvoir un développement industriel à valeur ajoutée et durable afin d'améliorer la croissance, la création d'emplois et la transformation de l'économie.

Alors qu'il reste moins de 1000 jours avant l'échéance de 2015, l'Afrique a fait de remarquables progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant des difficultés demeurent. Fondées sur la décision des dirigeants africains, des consultations multi-partenariat sont menées en vue de synthétiser les priorités africaines dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. À cette fin, une courageuse position commune africaine est en train d'évoluer dans le cadre du Comité de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement africains sur le programme pour l'après-2015. Cela se fait en coopération avec le Groupe des États d'Afrique à l'ONU et l'Union africaine. Nous rappelons donc que la position commune, lorsqu'elle sera arrêtée, devrait être prise en compte dans le cadre du programme pour l'après-2015 et les objectifs du développement durable, en tenant compte des besoins particuliers de l'Afrique. Le NEPAD est prêt à coopérer au suivi du programme pour l'après-2015 sur le continent.

Pour que l'Afrique devienne vraiment le prochain pôle de croissance, la mobilisation et l'utilisation efficace de nos propres ressources sont essentielles. Dans cette équation, les partenariats publics et privés feront avancer les idéaux de la transformation de l'Afrique. Les dirigeants africains ont appuyé cette cause en tant que programme pour stimuler l'appartenance africaine du développement du continent. Le NEPAD a terminé une étude complète sur la mobilisation des ressources nationales, qui a été menée en partenariat avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque africaine de développement. Réduire les flux financiers illicites venant d'Afrique est également une priorité primordiale.

Feu le Premier Ministre éthiopien, Meles Zenawi, qui a présidé le NEPAD pendant six ans, a dit un jour

« Sans le secteur privé, il n'y a pas de développement. Notre politique consiste à avoir une croissance rapide et équitable, mais on ne peut y parvenir sans une claire répartition des tâches en partenariat avec les secteurs public et privé ».

D'une manière générale, l'intégration régionale demeure la voie menant à une croissance équitable et inclusive à un rythme économique accéléré. Le NEPAD continue de coopérer étroitement avec les communautés économiques régionales, véritables catalyseurs de la mise en œuvre des projets régionaux.

Qu'il me soit permis de rappeler les paroles du Président Macky Sall, de la République du Sénégal et actuel Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD :

« Le monde a changé. L'Afrique aussi. Changeons de paradigmes et de vision. » (A/68/PV.8, p. 18).

Il est particulièrement important que la communauté internationale continue de participer activement aux efforts de développement et de paix en Afrique. D'ailleurs, le partenariat avec l'Afrique devrait fidèlement refléter nos ambitions de transformation et les appuyer. Dans ce contexte, le NEPAD se félicite des résultats de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) qui s'est tenue en juin dernier. Le TICAD V a été un événement important dans le cadre de la coopération Afrique-Japon. De plus, nous nous félicitons de la qualité du partenariat pour le développement avec, notamment, les Gouvernements d'Allemagne, de

Norvège, de Suède, d'Espagne, du Royaume-Uni, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la France et de l'Union européenne. Le NEPAD apprécie l'appui continu à la mise en œuvre de ses stratégies politiques au niveau du continent. Nous apprécions également les solides partenariats africains avec les BRICS, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ainsi qu'avec le Groupe des 22, et nous nous félicitons des possibilités croissantes de coopération triangulaire Sud-Sud.

Avant de terminer, je tiens particulièrement à me féliciter de la bonne coopération entre l'Agence du NEPAD et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, dirigé par le Secrétaire général adjoint, M. Maged Abdelaziz. Nous appuyons sans réserve la résolution 67/294 de l'Assemblée générale qui appelle à prendre des mesures pour renforcer le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, afin de permettre à celui-ci de s'acquitter efficacement de son mandat, notamment en suivant les progrès accomplis dans la satisfaction des besoins particuliers de l'Afrique et en en rendant compte et en assurant la coordination de l'équipe spéciale interdépartementale chargée des affaires africaines. Il est essentiel que le Bureau continue de jouer son rôle en appuyant le NEPAD au sein

de l'Organisation, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, l'accélération des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015.

Je ne saurais terminer mon intervention sans féliciter vivement le Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa direction. Nous apprécions en particulier son engagement en faveur du continent. Comme il l'a dit au début de la Semaine Afrique-NEPAD de 2013 :

« Ce que le MAEP fait pour la gouvernance, le NEPAD le fait pour le développement. Ensemble ils aident l'Afrique à avancer dans la voie de la démocratie et du développement dans l'intérêt des peuples du continent. ».

*(l'orateur poursuit en français)*

Nous sommes convaincus que la deuxième décennie de la mise en œuvre du NEPAD, programme de l'Union africaine, ainsi que celle du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, cadre pour la gouvernance en Afrique, bénéficieront de l'appui de l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ».

*La séance est levée à 13 h 10.*